76e ANNEE. — N° 41. VENDREDI 3 AVRIL 1936.

Journal du Lot

25 c. 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES..............	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)......	1 fr. 70
RÉCLAMES 3e page (— dº —)......	2 fr. 75
» 2e page (— dº —)......	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Si !... le plébiscite allemand est un fait de la plus grande importance. Sincère ou non, il prouve la force irrésistible du pouvoir hitlérien. — Avis aux Anglais. Le jour viendra où ils auront besoin de nous. Car Hitler ne respectera que ce qu'il se sentira impuissant à forcer.

Bien imprudents seraient les Français s'ils essayaient de diminuer à leur usage l'importance morale et matérielle du plébiscite allemand et le redoutable danger qu'il représente pour nous ! Que nos compatriotes n'aient pas peur de la vérité, qu'ils ne se payent pas de ces consolations que les nourrices donnent aux enfants : « Ce n'est rien ! çà passera ! »

— Si ! C'est quelque chose ! Et de très grave !... Quant à passer, c'est possible ! Mais les cyclones aussi passent !

⁂

Ah ! vous pensez bien que j'ai lu à peu près tout ce qu'on a écrit pour atténuer, estomper, effacer ce fait formidable : *le peuple allemand tout entier faisant bloc autour de Hitler et acclamant sa politique d'agression !*

— Parbleu, va-t-on se laisser émouvoir par cette unanimité menteuse, par cet enthousiasme artificiel et gonflé ?... Le peuple allemand n'entend que la voix de Hitler.

— Possible ! *Mais il l'entend !*

— L'armée, la police, les mouchards, les sections d'assaut, la radio, la presse... tout est à la disposition du pouvoir. Comment le peuple pourrait-il résister ?

— Possible ! *Mais c'est un fait qu'il ne résiste pas !*

— Il n'y a pas d'opposition, pas de discussion ! Aucune possibilité de choix laissée aux votants ! Aucun contrôle sur les chiffres annoncés par le gouvernement ! Comment pourrait-il en être autrement ?

— *C'est un fait qu'il n'en est pas autrement.*

— Vous voyez bien qu'on ne peut pas appeler çà un vote. Le peuple allemand n'a pas voté, il a obéi.

— C'est bien, en effet, ce que nous voyons. LE PEUPLE ALLEMAND A OBÉI ! Et je demande ce que vous trouvez là de rassurant !

⁂

Nous prions les citoyens français de ne pas se laisser bourrer le crâne par ces propos d'endormeurs ! Il ne s'agit pas aujourd'hui de juger la situation d'après des hypothèses, mais sur des choses qui sont comme elles sont.

Sincère ou non, le plébiscite est une approbation unanime de la politique hitlérienne ! Nous ne pouvons pas savoir ce qu'il eût été dans d'autres conditions. Nous sommes obligés de le prendre tel qu'il se présente à nous. Et qu'importe, après tout, la question de sincérité puisque, dans un cas comme dans l'autre, *il nous montre la force irrésistible du pouvoir hitlérien.* Il nous montre que le dictateur tient dans sa main tout le peuple allemand, qu'il lui fait faire ce qu'il veut et le mène où il veut.

Voilà le fait ! Sincère ou non, ce résultat est une manifestation de puissance comme il est difficile d'en voir de plus impressionnante, puisque, quand Hitler commande, il est automatiquement obéi, même par les hypothétiques opposants qui ne savent rien faire de mieux que de se joindre aux acclamations !

Nous savons désormais que le peuple allemand ira où le Führer voudra qu'il aille. Que Hitler est maître ! Maître de l'heure ! Maître de l'Allemagne et des Allemands !...

Enfonçons-nous bien ça dans la tête ! Et agissons en conséquence si nous ne voulons pas qu'un jour ou l'autre il ne devienne maître de nous !

⁂

Les Français ne se sentent vraiment forts que s'ils ont raison. De cela, Hitler se fiche complètement. Il a raison du moment qu'il est fort. Voilà ce que nos gouvernements ne doivent jamais oublier. Et je pensai à cela en lisant la très forte argumentation de M. Flandin dans son discours de Vézelay. Il établit avec évidence la justice de notre cause et la solidité morale de notre position. Il établit, avec non moins d'évidence, l'injustice de la politique hitlérienne et le danger qu'elle offre, non seulement pour nous, mais encore pour la paix européenne.

Seulement, j'espère bien que notre ministre des affaires étrangères ne s'est fait aucune illusion sur le résultat de sa démonstration ! S'il a parlé pour Hitler, il a perdu son temps. Celui-ci sera désormais plus insensible que jamais aux arguments de droit et de justice. *Il ne respectera que ce qu'il se sentira impuissant à forcer.*

Mais il y a des passages de ce discours qui pourront peut-être faire réfléchir certains esprits sur les bords embrumés de la Tamise et, à cet égard, nous sommes contents des précisions que M. Flandin a demandées à Hitler.

Après avoir fait remarquer que, nouveau ou ancien, aucun traité n'aura jamais la moindre valeur de garantie si l'Allemagne se réserve le droit de le répudier à son gré, M. Flandin a posé au Chancelier du Reich quelques questions indiscrètes, parmi lesquelles les suivantes :

« Si l'Allemagne entend revendi- « quer des droits à posséder et à « exploiter des colonies, *sur quelles « colonies porteront ses revendica- « tions ? Demande-t-elle que lui « soient restituées toutes ses colonies « d'avant-guerre ou certaines d'entre « elles ? Et, dans ce dernier cas, les- « quelles ?*

« Si l'Allemagne entend demander « un empire de peuplement, *aux dé- « pens de qui compte-t-elle se cons- « tituer cet empire ?* »

A l'énoncé de ces seules suppositions, on a déjà senti frémir d'humeur guerrière les plus irréductibles pacifistes de Grande-Bretagne ! Et vous pouvez être sûr que l'indignation de l'archevêque de Canterbury lui-même pour défendre l'Est Africain serait aussi grande qu'était grand son renoncement à l'égard de la Rhénanie ! Et déjà, l'on a entendu le délégué australien, qui n'admet pas la protestation de la France à propos du Rhin, s'élever avec véhémence à la seule idée qu'on pourrait rendre à Hitler la Nouvelle-Guinée ! Pensez donc, ce territoire est relativement proche de l'Australie dont la sécurité se trouverait ainsi compromise !...

Quelle tempête à Londres si ce lièvre était levé ! ! ! Aussi, soyez tranquille, Hitler parlera d'autre chose !

A chaque jour suffit sa peine ! Il est en train de digérer la Rhénanie ! Il a besoin pour cela de la neutralité anglaise... Plus tard, il parlera des colonies. Quand il sera en mesure de braver ceux qui le laissent faire aujourd'hui.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Philanthropie discrète

Henri Duvernois rencontrait, il y a huit mois, lamentable, minable, hâve et déguenillé, un ancien confrère. Il lui fait conter ses malheurs. C'est la dèche, la dèche noire.

— Viens toujours déjeuner ! dit Duvernois.

L'autre accepte son déjeuner. Il y avait bien longtemps que le pauvre homme n'avait fait un si bon repas ! Quand, au dessert, Duvernois se retire dans son cabinet de travail :

— Tu sais, mon vieux camarade ! fait-il, je t'attends demain à la même heure.

Le lendemain, l'ami de jeunesse est fidèle au rendez-vous ; le surlendemain aussi. Le pauvre homme avait cependant eu un remords : il mangeait un pain qu'il ne gagnait pas.

Aussi, ce troisième jour :

— Ecoute, dit-il à Duvernois, cela ne peut plus aller ainsi. Si tu ne me donnes pas le moyen de gagner mon dîner honnêtement je ne reviendrai plus. A quoi puis-je t'être utile ?

Duvernois réfléchit :

— Tu peux me rendre un grand service, dit-il à son ami d'enfance.

— Lequel ?

— C'est de passer tous les jours boulevard de Sébastopol et de voir le degré de la température au thermomètre de la pharmacie C... C'est d'une grande importance pour les recettes de théâtre. Cela te va-t-il?

Le malheureux accepta, et, depuis huit mois, il vient dire à Duvernois :

— Il faisait tant de degrés à l'ombre à midi.

Et, chaque jour, Duvernois, dont le thermomètre C... était bien le dernier des soucis, dit au pauvre homme :

— Merci ! Merci ! tu ne te figures pas le service que tu me rends. Voilà tes cinq francs !

Et voici un mot qui mérite d'être cité après le trait que nous venons de rapporter. On parlait d'entr'aide l'autre jour jour chez une de nos amies... et aussi d'ingratitude.

— Il faut donner les yeux fermés sans regarder ni ce qu'on donne, ni à qui on donne, dit doucement notre amie. C'est le meilleur moyen de n'avoir pas à souffrir de l'ingratitude.

Informations

Déclarations du général Weygand

Au banquet de l'Amicale des journalistes du front, le général Weygand, qui présidait, a déclaré :

« J'ai présidé aux destinées de l'armée pendant cinq ans, et c'est moi qui ai eu l'honneur de mettre l'organisation actuelle en train.

Vous pouvez être sûrs qu'il n'y a pas une arme sur le front, dans nos fortifications, qui n'ait son petit livret indiquant toutes les situations de guerre dans lesquelles cette arme peut servir et ayant préparé tous les détails de tir et de tactique.

« Actuellement, grâce à l'armée, la frontière est entièrement défendue. Il ne peut pas nous arriver de malheur.

La situation financière en France

L'Association des fonctionnaires des cadres supérieurs de l'enregistrement, qui groupe la majorité des directeurs, inspecteurs généraux et inspecteurs de ce grand service financier, vient de tenir son assemblée générale.

En approuvant les conclusions du rapport moral qui lui était présenté, l'Association s'est déclarée partisane : de rénovation de la fonction publique par une saine discrimination des fonctions d'Etat et des autres ; du statut du fonctionnaire ; de l'union de tous les fonctionnaires.

Elle se déclare adversaire, enfin, de toute dévaluation de la monnaie.

Les dépenses départementales et communales grèvent le budget d'une charge de 25 milliards. Les cadres supérieurs de l'enregistrement en réclament le contrôle.

Hausse du franc à la Bourse de Londres

Le démenti donné par le ministre des finances français aux rumeurs relatives à une dévaluation éventuelle du franc a provoqué un revirement de la tendance du marché des changes en faveur des devises continentales.

Le franc français s'est légèrement raffermi, de 75,12 1/2 à 75,09 et il est coté à trois mois demandé à 78,34 contre 78,87 1/2 lundi soir.

Trois avions anglais, ayant à bord 1.520 kilos d'or, sont partis dans la matinée pour Londres.

Le nouveau memorandum allemand

Suivant certaines informations officieuses, la réponse du chancelier Hitler comporterait deux parties :

L'une relative aux conditions que « l'honneur allemand » ne peut accepter, l'autre formulant des propositions dites « constructives ».

Dans la première, le Führer rejetterait le recours à la Cour internationale de La Haye et l'introduction de forces internationales en Rhénanie.

Dans la seconde, après avoir évoqué les treize points de son discours du 21 mai 1935 et les deux conditions exposées au Reichstag le 7 mars dernier, il renouvellerait l'offre d'un pacte de non-agression d'une durée de 25 ans à la France, la Belgique, l'Autriche et la Tchéco-Slovaquie, avec garantie anglo-italienne.

Le chancelier annoncerait également son intention de ne pas fortifier la zone autrefois démilitarisée, à condition que la France réduisit ses propres fortifications.

Les hésitations anglaises

M. Eden, aurait indiqué, lundi, à M. Corbin, ambassadeur de France, qu'étant donné l'état de l'opinion publique en Grande-Bretagne, il serait nécessaire de définir strictement les limites des conversations d'états-majors, et que l'Angleterre se réserverait le droit de juger, après l'établissement des plans militaires, ce qui constitue un acte d'agression.

L'agitation en Syrie

La presse syrienne vient de publier une lettre que l'émir Abdallah de Transjordanie a adressée au haut commissaire britannique à Jérusalem pour lui demander de l'aider à agir en Syrie. Cette lettre prouve que le frère de l'émir Faycal, dont on se rappelle le rôle à Damas peu après la guerre, a des ambitions syriennes et que pour les satisfaire, il voudrait avoir le concours des Anglais. Sans rechercher pour l'instant ce qu'il y a derrière cette manœuvre, le fait doit tout au moins être noté.

Le conflit italo-éthiopien

Les troupes italiennes, parties d'Assab Beilul, ont atteint Sardo, cœur de l'Aoussa, près du fleuve Aouache.

Le 11 mars, le drapeau italien était hissé sur la résidence du sultan de l'Aoussa, Mohamed Jahio, devant les troupes rangées et devant le groupe entier des escadrilles d'aéroplanes alignés sur le nouveau champ d'atterrissage.

La population de tout le territoire a accueilli avec joie notre occupation qui scelle les rapports entre l'Italie et l'Aoussa, déjà réglés par le traité signé à Adele Guba le 9 décembre 1888 par le comte Antonelli.

Dans le secteur occidental du front nord, nos troupes ont occupé le 28 mars Adi Remoz. D'autres unités poursuivent l'avance au sud de Debarel et atteint Dacua.

Les dépenses

L'Italie a, actuellement 450.000 hommes en Afrique orientale et a dépensé plus de 7 milliards de livres.

La guerre de Chine

L'agence Central News annonce que les communistes ont pris Hung-Tung, importante ville de la province du Shansi, à 120 kilomètres au sud de Tai-Yuan.

On éprouve des craintes pour le sort de nombreux missionnaires anglais.

EN PEU DE MOTS...

— M. Bonnat, gérant de « l'Humanité », vient d'être arrêté en vertu de l'application du décret Laval sur la propagation de fausses nouvelles, dans des articles parus les 6 novembre, 4 et 11 décembre 1935 et le 22 janvier 1936.

— Me Desbons, radié comme avocat pour la Cour d'assises d'Aix-en-Provence, à la suite d'incidents qui s'étaient produits au premier procès des Oustachis, est réintégré au barreau de Paris, à son ancien rang, au tableau.

— Les Comités directeurs de la jeunesse socialiste et de la jeunesse communiste espagnole ont fusionné en un seul qui sera dénommé Ligue socialiste de la jeunesse d'Espagne.

— En Yougoslavie, 338 condamnés politiques sont détenus dans les prisons. 65 condamnés viennent d'obtenir une réduction de peine.

— Plus de 120.000 personnes souffrent, à Milwaukee (Visconsin), de grippe intestinale. Cette maladie, rarement mortelle, laisse les malades dans un état d'extrême faiblesse.

— M. Georges Duhamel, élu président de la Société des Gens de lettres, a démissionné, en raison de ses nombreuses occupations. M. Jean Vignaud a été élu.

— La Médaille d'or de l'Union littéraire a été remise au grand savant, le professeur Branly, membre de l'Institut, âgé de 92 ans, qui a découvert le principe de la T.S.F.

NOS ÉCHOS

Médecine expérimentale.

Un malade, serrurier de son état, n'avait pas voulu suivre l'ordonnance du docteur. Il guérit tout de même.

— Qu'a-t-il donc fait, demande le docteur ?

— Il a mangé une grosse, grosse salade de haricots rouges, de pommes de terre et de harengs saurs.

— Tiens ! Tiens ! Tiens ! Tiens !

Et aussitôt, croyant qu'il vient de faire une grande découverte et que le hasard lui révèle un des secrets de la nature, le docteur tire son carnet et y fixe cette note précieuse :

Maladie de foie : haricots rouges, pommes de terre, harengs saurs.

Quelques jours après, il est mandé auprès d'un maçon qui a la même maladie. Il lui ordonne la recette du serrurier. Le lendemain le maçon, qui a exactement suivi l'ordonnance, est mort.

— Singulier ! fort singulier ! murmure le médecin.

Et, tirant son carnet il ajoute à sa première note ce correctif :

Remède excellent pour les serruriers, mauvais pour les maçons.

Forte impression.

M. Tardieu venait de prendre le portefeuille des Travaux publics, dans le ministère Laval. Il avait déjà renoué connaissance avec ses chefs de service, déblayé quelques questions délicates. Lui vint l'idée d'interroger un de ses directeurs.

— Quel est, monsieur, le ministre qui vou a fait la plus forte impression ?

L'autre, qui n'est pas tout neuf dans le métier, mais qui a toujours gardé un réel franc-parler, considère le ministre, puis tranquillement :

— C'est M. André Hesse, monsieur le ministre.

Petit haut-le-corps de M. Tardieu :

— Ah !... et pourquoi ça ?

— Parce qu'il n'est resté qu'un jour, monsieur le ministre.

L'heure des stars.

Il paraît que les stars ont chacune leur heure de beauté suprême dans la journée.

C'est, du moins, ce que nous affirment les Américains qui sont très forts sur ces sortes de renseignements.

C'est ainsi que Greta Garbo est plus belle au coucher du soleil et Jane Harlow à midi.

Hélas, hélas ! où est celle qui sera plus belle au petit lever du matin avant les faux cils et les sourcils peints ?

Non pas même l'adorable Paulette Godard de Charlot.

Mais la fille de ma concierge, je crois.

Habitude.

Le citadin, qui loge dans une ferme, dit au fils du fermier :

— Mais, pourquoi ce porc essaye-t-il toujours d'entrer dans ma chambre ? Je dois l'en chasser plusieurs fois par jour.

— A ! C'est parce qu'en hiver il est logé dans cette pièce...

Les « perles ».

Du *Siècle médical* du 1er mars :

Quand *l'enfant n'a pas succombé* avant l'extraction, *il a toujours pu être conservé vivant.* »

S'il en eût été autrement, cela aurait fait l'objet d'un rapport à l'Académie de médecine, certainement !...

LE LISEUR.

CITÉS VOISINES

MONTAUBAN

Beaucoup de villes durent leur origine à des abbayes. Leurs maisons jaillirent de terre et pullulèrent autour de l'enceinte monastique, comme poussent les champignons au pied des puissants châtaigniers. Telle fut, dans notre Quercy, l'aventure initiale de Figeac, de Moissac, de Souillac et même, sur un plan plus modeste, celle de Marcilhac-du-Célé. Le cas de Montauban apparaît très différent. Il est même à l'opposé de ceux que je viens de citer. Dans cette genèse de ville comme dans les autres se trouve bien un monastère. Mais c'est contre lui et non grâce à lui que la cité se forme, croît et prospère.

L'histoire est assez scabreuse. Au bord du Tescou, en un lieu nommé Montauriol, existait depuis le début du IXe siècle une abbaye entourée d'un domaine vaste et peuplé. Sur les habitants de ce terroir, le sire abbé exerçait strictement ses droits redoutables. La plus exorbitante de ces contraintes était celle que le seigneur enfroqué imposait à ses jeunes vassales. Lasse de subir une aussi odieuse servitude, la population fit appel à son suzerain. Celui-ci, n'osant se heurter de front à l'abbé, — on ne savait alors comment pourrait tourner un conflit de ce genre entre puissances mitrées et casquées, — trouva un biais. Alphonse-Jourdain, comte de Toulouse offrit aide et protection aux plaignants, mais sous condition de leur établissement à l'ombre des murs d'un château qu'il possédait en propre à peu de distance de l'abbaye. Comme bien on pense, la proposition fut acceptée. Ainsi, sur les rives du Tarn, se créa au milieu du XIIe siècle. une cité à laquelle ses habitants voulurent un autre nom que celui, au souvenir exécré, de Montauriol. Ils l'appelèrent Montus Albanus, comme il convenait pour la future métropole du Quercy blanc.

Montauban était née. Son essor fut rapide. Sa rancœur persista. Se souvenant de ses démêlés avec les moines, elle prit parti pour les Albigeois et, avec eux, lutta et subit les rigueurs de l'Inquisition. En 1317, Jean XXII érigea l'abbaye en évêché sans réussir à ramener la concorde entre le moustier et la bastide.

Deux cent soixante années de tribulations suivirent. Quand le Quercy se trouva arbitrairement exclu de la terre de France, Montauban, à l'exemple de Cahors, ne voulut rien connaître du honteux traité de Brétigny. Elle chassa les Anglais et leur résista victorieusement quand, pour tenter de la réduire par la famine, ils n'établirent pas moins de quatorze forts autour d'elle.

Après le patriotisme, la foi religieuse allait exiger des Montalbanais d'autres héroïsmes et d'autres souffrances. L'une des premières, la ville se déclara pour le calvinisme. L'évêque Jean de Lettes et son official embrassèrent la cause nouvelle. Maîtres chez eux, les protestants détruisirent plusieurs églises, dont la cathédrale Saint-Théodard et interdisirent l'exercice du culte catholique. Ils élevèrent, sur les bords du Tarn et sur les collines environnantes, les bastions les plus puissants que l'on pût trouver dans le Midi. Le traité de Saint-Germain avait fait de Montauban l'une des quatre places de sûreté accordées aux religionnaires. Dans cette enceinte propice, les députés de toutes les églises réformées du royaume vinrent tenir leurs assemblées plénières. Tout alla sans esclandre tant que vécut Henri IV. Le fils du roi assassiné ne tarda pas à prendre une une autre politique envers les protestants. Montauban n'avait toujours pas peur. Sans hésitation, elle entra dans la grande révolte calviniste du Languedoc. En 1624, le duc de Rohan y vint s'assurer de la force des remparts et donner des ordres en vue de la résistance à l'offensive royale qu'on sentait imminente. Bientôt, en effet, Louis XIII survint à la tête d'une armée de 20.000 hommes. Après quinze jours de travaux d'approche, le duc de Mayenne risqua l'assaut. Mal lui en prit ; il périt frappé d'une balle dans l'œil. Un mois plus tard, une seconde tentative échoua après un carnage pire que le premier. Non moins ardentes à la défense que leurs maris, leurs frères et leurs fils, les Montalbanaises, avaient pris une part vigoureuse à toutes les affaires. Louis XIII leva le siège et conduisit ailleurs ses troupes décimées.

La Rochelle tombée, Montauban ne pouvait tenir davantage. Elle se soumit. Richelieu y entra en 1629 et fit raser les fortifications. Comme si elle n'attendait que cela, la peste entra dans la ville. Elle peupla les cimetières de six mille nouveaux cadavres. Enfin, les Montalbanais eurent à supporter une large part des persécutions sanglantes par lesquelles, dans les dernières années du XVIIe siècle, le pouvoir royal prit sur les calvinistes une revanche à ses échecs passés.

Tant de fois éprouvée, Montauban conservait intactes son énergie et son ambition. Elle se releva rapidement, reprit ses avantages et même les accrut au cours du XVIIIe siècle. Sous les auspices de Lefranc de Pompignan et à l'instar de Toulouse, elle se donna une Académie. Peu de villes ont mis sitôt une telle plume à leur chapeau ; je veux dire ajouté un fleuron de cet ordre à leur couronne.

Dans les dernières décades de la Monarchie, Montauban devint un centre administratif important. La Révolution l'humilia devant Cahors en faisant d'elle un simple chef-lieu d'arrondissement du Lot. En 1808, l'Empire la rétablit dans sa dignité par la création à son profit du département de Tarn-et-Garonne. Son évêché lui fut rendu en 1822. Ensuite une garnison nombreuse s'y rassembla ; un nœud de chemin de fer serré s'y constitua. Montauban devint une cité prospère de 30.000 habitants et, bien entendu, protestants et catholiques y firent désormais ménage excellent sous un beau ciel, dans un beau site...

Bâtie sur une terrasse élevée, face au couchant, la ville domine le Tarn, tangente à la courbe régulière que le cours d'eau décrit devant elle. Elle s'entoure de nombreux faubourgs. Ceux de l'Ouest aux voies cahoteuses, montrent encore quelques-unes des blessures que leur infligea la terrible inondation d'il y a un lustre.

Pour quitter le quartier populeux de Villebourbon, on gravit une montée courte mais ardue. Au sommet de cette rampe, on se trouve à l'entrée d'un pont de briques de plus de deux cents mètres de longueur, dont la chaussée passe à près de vingt mètres au-dessus du courant. D'une hardiesse et d'une robustesse rares, cet ouvrage du début du XIVe siècle donne à la ville une entrée magnifique. Montauban possède d'autres monuments anciens fort intéressants et, tout de suite, elle en montre plusieurs. A gauche, fuse, au-dessus d'un mur de forteresse, la belle tour octogonale de l'église Saint-Jacques. A droite, touchant le pont et rougeoyant comme lui, se carre un château dont les fondations descendent en contrebas du niveau de la rivière et dont les grands toits se découpent très haut sur le ciel. Certaines parties de cet édifice datent des comtes de Toulouse ; d'autres sont attribuées aux architectes du Prince Noir. Mais c'est l'évêque Pierre de Berthier qui fut, au XVIIe siècle le véritable créateur de cette vaste et harmonieuse demeure. Elle servit tour à tour de palais épiscopal et d'Hôtel de Ville. Elle abrite maintenant un des plus originaux de nos musées de province et des plus précieux pour l'histoire de l'art moderne.

Si l'on veut bien connaîre l'œuvre gigantesque de Jean-Auguste-Dominique Ingres, il faut absolument venir l'étudier ici. Dans les appartements de ce château rouge du bout du pont, de nombreux tableaux complets ou inachevés du maître ont pu être rassemblés. Surtout y sont exposés, méthodiquement classés, plus de cinq mille dessins, ébauches et calques. Ensemble prestigieux, auquel quantité d'objets ayant appartenu, à diverses époques, à l'illustre peintre ajoutent un supplément de curiosité et d'émotion. Dans des salles voisines, des antiquités, des objets d'art variés, d'autres peintures souvent inspirées par des visions quercynoises font bonne figure à côté de cette collection unique, ce qui prouve leur valeur propre et l'habileté de leur présentation.

Eug. GRANGIÉ.

(Lire la suite en deuxième page)

Chronique du Lot

Cités voisines.

MONTAUBAN

(Suite de l'article de 1re page)

Quant à la sculpture, il faut aller la chercher à sa vraie place, je veux dire en plein air. Elle y abonde, principalement en œuvres de l'autre grand artiste montalbanais, Emile Bourdelle. A vingt pas du musée Ingres, devant la Bourse, s'érige le groupe tourmenté de la *Défenfense du Drapeau*. Suivons les quais du Tarn. Ils nous conduisent à la vaste promenade qui s'étale devant le quartier de cavalerie. Sur ce cours heureusement ombragé, nous apparaît une des réalisations les plus caractéristiques de la dernière manière du sculpteur, une Minerve de bonze vert, armée d'une longue lance et tout entourée de serpents. Une amorce de colonnade blanche sert de soutien et de repoussoir à cette statue et les ombrages des allées l'encadrent en atténuant sa raideur.

De Bourdelle encore, nous trouverons les bustes du romancier Léon Cladel et du musicien Armand Saintis près de la Préfecture, enfin celui du poète patois A. Quercy dans le jardin public des bords du Tescou. Pour former sa collection d'effigies illustres, Montauban a eu néanmoins recours à d'autres ciseaux. Elle a demandé un *Ingres* à Antoine Etex, un *Pouvillon* à René de Saint-Marceaux. Ce ne sont pas, à mon goût, de purs chefs-dœuvre qu'elle a obtenus de ces artistes d'ailleurs.

La partie la plus curieuse de la ville, — l'ancienne bastide aux rues étroites et se croisant à angles droits — est comprise entre la rivièrette du Tescou et le ruisseau de Lagarrigue qui se jettent dans le Tarn de part et d'autre du grand pont. Dans ce quartier central, les vieilles maisons intéressantes abondent, pas toujours aisées à découvrir. Leur recherche constitue un plaisant et fructueux passe-temps pour l'archéologue. Ces logis vénérables se groupent autour de la place Nationale, au cœur même de la cité. Quatre travées perpendiculaires d'arcades de briques en double rangée entourent un vaste carré sur lequel s'agite, bruit et rutile chaque matin l'encombrement d'un abondant marché. A chaque angle du promenoir couvert, un élégant portique donne accès sur une des rues principales. Ces monumentales « cornières » sont parmi les mieux composées et les mieux conservées du Midi qui en possède une riche collection. Edifiées au XVIIe siècle et en partie ravagées par un incendie, elles ont été restaurées au début du XVIIIe par les soins ingénieux de l'intendant Legendre.

A peu près en même temps, on construisit, avec un bien moindre bonheur, la cathédrale Notre-Dame. Son seul mérite réside dans son ampleur. Par ailleurs, elle affiche les disgrâces ordinaires du style dit classique qui sont la raideur et la lourdeur. D'une blancheur de craie, la plate façade porte deux moignons de tours qui n'ajoutent rien à son éclat. Il convient d'aller chercher à l'intérieur — si la sacristie ouverte en permet l'approche — le seul attrait que présente cette église, son vrai trésor constitué par un des tableaux les plus fameux de M. Ingres : *le Vœu de Louis XIII*.

La cathédrale occupe le point culminant de la cité. Derrière son chevet, s'amorce une belle suite de promenades, agréable en toutes saisons, précieuse surtout aux jours caniculaires. Aux allées abritées et quelque peu fermées de Mortarieu succèdent les allées ventilées des Carmes, largement ouvertes sur les plaines et les coteaux du proche Languedoc. De là, par temps clair, le regard du promeneur court d'un trait jusqu'aux Pyrénées.

Sous cette terrasse, une descente rapide conduit dans l'ombre épaisse des arbres du jardin public, précieux refuge contre les offenses du soleil. Le Tescou réjouit cette oasis des murmures et des reflets de ses eaux paresseuses. On peut ensuite, en quelques pas, aller contempler dans l'église du faubourg de Sapiac, un tableau encore d'Ingres, de valeur moindre que celui de la cathédrale, sa *Sainte-Germaine*. Ou bien encore, en remontant sur l'esplanade des Carmes, aller chercher dans le long quartier du Moustier, la maison habitée un temps par Michelet et l'emplacement où jadis s'éleva cette abbaye de Montauriol, cauchemar des premiers Montalbanais...

Eug. GRANGIÉ.

Gendarmerie

M. Moncérié, gendarme à Cahors, est nommé maréchal des logis chef à Auch. Nos félicitations.

Armée

Le sergent Latge, du 16e tirailleurs sénégalais, et le sergent indigène Moussa Outtara, du 16e tirailleurs sénégalais, sont nommés sergents-chefs.

Office notarial supprimé

L'Office notarial de Frayssinet-le-Gélat (Lot), dont M. Badourès, décédé, était titulaire, est supprimé.

PALAIS des FÊTES

JEUDI 2 — SAMEDI 4
DIMANCHE 5 AVRIL (*à 21 heures*)
DIMANCHE (matinée à 15 heures)
SEMAINE DE GRAND GALA
un chef-d'œuvre
ANNABELLA, Jean MURAT
Jean-Pierre AUMONT, Charles VANEL
DANS
L'EQUIPAGE

L'Equipage, réalisé d'après la nouvelle de J. Kessel, par Anatole Litvak, est un très beau film qui nous montre avec autant de puissance sobre que d'émotion profonde la vie héroïque des pilotes d'une escadrille française de la grande guerre. Un drame d'amour évoqué, à travers le quotidien du combat, les élans malheureux du cœur humain.

Un chef-d'œuvre que tout le monde voudra voir.

Prudent de louer ses places. Location gratuite. — Téléphone n° 2.76.

Le ministère des Pensions et la Gestion des Affaires de l'Etat

En 1930, le Parlement a voté un crédit de 150 millions, qui a été mis à la disposition de l'Office National du Combattant, pour la construction ou l'acquisition de Sanatoriums destinés à recevoir les anciens militaires réformés pour tuberculose.

Sur ces 150 millions l'Office National du Combattant a donné 60 millions à la Fédération Nationale des Blessés du poumon pour la construction du village sanitaire de Clairvivre.

La Fédération Nationale des Blessés du poumon a dépensé intégralement ces 60 millions pour la constuction du village sanitaire de Clairvivre. Mais non seulement les dépenses engagées ont dépassé le montant des crédits, non seulement des sommes importantes restent dues à des fournisseurs, dont certains ont été déclarés en faillite, et d'autres sont à la veille de déposer leur bilan, mais la construction du village sanitaire n'est pas encore terminée. De nombreux millions seront encore nécessaires, dont on ignore le montant. Ce que nous savons c'est qu'il a été question d'un emprunt de vingt millions.

Malgré cette situation, la Fédération des Blessés du poumon a rétrocédé à l'Etat le village sanitaire de Clairvivre, et s'en est fait concéder la gestion pour une période de 10 ans.

A quelle date, et dans quelles conditions, cette rétrocession a-t-elle eu lieu ? — Quel est le Ministère qui l'a prise en charge ? — Ministère des Pensions ? — Ministère de la Santé publique ? — Nul ne le sait ? — Et personne ne peut indiquer les conditions dans lesquelles cette opération a été faite.

On sait qu'il y a des créances impayées, dont on ignore le montant. Les créanciers sont les constructeurs et les fournisseurs directs, dont le nombre s'accroît du nombre de leurs propres fournisseurs, qui sont des créanciers indirects. — Mais quel est le débiteur ? — L'Etat ou la Fédération ? — Nul ne le sait et nul ne cherche à le savoir et à l'établir.

La Fédération ne dispose plus du gage des créances, depuis que le village sanitaire de Clairvivre a été rétrocédé à l'Etat. Et l'Etat, devenu propriétaire du gage des créances refuse de se reconnaître débiteur. Le Parlement a refusé l'ouverture de nouveaux crédits et de nouvelles subventions, et d'accord avec le Gouvernement il a refusé de donner la garantie de l'Etat à l'emprunt de vingt millions que l'on voulait contracter pour poursuivre les opérations.

Ajoutez à cela la situation de la Société civile de Clairvivre, son mode de constitution et de fonctionnement, des Economats, des entreprises de transports, etc... Sur tout cela on est fort peu renseigné.

Le Ministre des Pensions ému par nos campagnes, par les décisions de justice qui en ont consacré la haute portée d'intérêt public, procède à un nouvel examen. Il est à la recherche de tous les éléments d'informations qui se trouvent officiellement consignés dans le Rapport établi par M. le Sénateur Gustave Gautherot, au nom de la Commission des abus du Sénat.

Cela permet de gagner du temps, de faire l'oubli sur des documents officiels probant, mais cela ne résout pas le problème.

Il n'y a plus de malades à Clairvivre, ou du moins le nombre en est si réduit que l'administration en devient impossible et se solde par un déficit annuel de gestion qui va croissant. Qui comblera ce déficit et qui paiera les nouveaux créanciers, qui vont se multipliant de jour en jour ? — Est-ce le Budget de l'Etat qui va en faire les frais ?

On essaie bien de recruter une population pour Clairvivre, parmi les amateurs de villégiature ou les amateurs de repos. Mais on détourne ainsi l'institution des buts pour lesquels elle a été créée, et dont les bénéficiaires devaient être exclusivement les militaires réformés pour tuberculose.

Et pendant que le déficit augmente avec le nombre et l'importance des créanciers, nous demandons qu'on nous aide à trouver le propriétaire de Clairvivre et le gage des créanciers ? Est-ce le Ministre des Pensions ? — Est-ce le Ministre de la Santé publique ? — Lequel des deux représente l'Etat, bénéficiaire de la rétrocession du gage ? — Il faut qu'il s'annonce ou qu'on le découvre. Car il faut qu'il remplisse les devoirs de sa charge qui sont le payement des créances, l'exécution des travaux en cours et le recrutement d'une population de malades qui en permette la gestion sans déficit annuel.

Ce n'est plus de contrôle qu'il s'agit, c'est d'un acte d'autorité ordonnant des règles normales de gestion. Conformément aux conclusions du rapport de M. le Sénateur Gautherot, il convient de mettre un terme à l'administration actuelle qui détourne l'institution de ses buts et la placer sous l'autorité et le contrôle direct et permanent de l'Etat.

Il y a assez de rapports de contrôleurs, il faut des actes et des décisions immédiates.

Il ne s'agit plus de critiquer les erreurs et les fautes du passé. La démonstration en est faite. Si les vicissitudes de la politique interdisent le recours aux sanctions, n'en parlons plus. Mais mettons immédiatement fin à ces erreurs et à ces fautes.

Il appartient au Ministre qui a accepté la rétrocession du village sanitaire de Clairvivre à l'Etat, d'en prendre immédiatement en charge l'administration et la gestion, et de la comprendre dans l'armement antituberculeux dont dispose l'Etat.

L'Etat seul peut recruter la population de malades nécessaires à une gestion économique de Clairvivre. Nous manquons de lits dans nos Sanatoriums pour hospitaliser les bénéficiaires des lois sociales, atteints de tuberculose. Cette population doit être recrutée parmi les indigents, les pensionnés de guerre et les assurés sociaux.

Nous sommes à la recherche du Ministre qui mettra un point final aux erreurs et aux fautes accumulées, et qui trouvera dans sa clairvoyance et dans son courage, le sens de ses devoirs, pour instaurer de nouvelles méthodes d'administration et de gestion du village sanitaire de Clairvivre.

Nous demandons que la doctrine et les principes de la politique sanitaire, hospitalière et sociale du Gouvernement déterminent le rôle imparti au village sanitaire de Clairvivre dans la protection générale de la santé publique.

C'est là le devoir immédiat d'un Ministre et nous mettons l'opinion publique en garde contre une procédure d'enquêtes qui n'aurait d'autre but et d'autre résultat que de permettre au Gouvernement de temporiser pour maintenir notre politique sanitaire dans l'anarchie.

Paul GARNAL,
Membre du Conseil Supérieur de l'Assistance Publique.

POUR LES FRAISICULTEURS

M. René Besse, Ministre des Pensions, député du Lot, vient de transmettre à M. Vernet, Président des Fraisiculteurs du Lot, une lettre de M. Thellier, ministre de l'Agriculture, que nous reproduisons ci-dessous :

« Monsieur le Ministre
et cher Collègue,

« Vous avez bien voulu me transmettre le texte d'un vœu qui a été adopté le 16 février dernier par la Fédération des Fraisiculteurs du Lot, tendant à éviter les importations massives de fruits étrangers.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'intérêt qui s'attache à la protection de notre production fruitière ne m'a pas échappé.

« Les importations de fruits étrangers de toute nature ne peuvent être effectuées que dans la limite de contingents fixés en tenant compte de la situation de la production et des besoins du marché.

« En ce qui concerne les fraises, dont les importations sont soumises au paiement de droits qui, pendant l'époque de la production en France et en Algérie, s'élèvent à 31 fr. 20 en tarif général et 15 fr. 60 en tarif minimun, auxquels vient s'ajouter une taxe de licence de 75 fr. par quintal, vous pouvez être assuré qu'il sera tenu le plus grand compte des desiderata exprimés par les fraisiculteurs lors de la fixation des contingents ouverts à l'importation au cours du 2e *trimestre* 1936.

« Je me plais à espérer que ces précisions seront de nature à apporter tout apaisement aux producteurs dont vous avez bien voulu vous faire l'interprète auprès de moi.

« Veuillez agréer, Monsieur le Ministre et cher Collègue, l'assurance de ma haute considération. — Amitiés. — Signé : THELLIER. »

◆

Les élections législatives

Voici les candidatures déclarées à ce jour, aux élections législatives du 26 avril :

Arrondissement de Cahors: M. René Besse, député sortant, ministre des Pensions, républicain de gauche ; F. Lasfargues, agriculteur, S.F.I.O.; Fernand Roussel, employé de la mairie de Charenton.

Arrondissement de Figeac : M. A. de Monzie, député sortant, ancien ministre, Union socialiste ; Cassagnade, communiste.

Arrondissement de Gourdon : M. Louis-Jean Malvy, député sortant, ancien ministre, radical-socialiste; Roger Auricoste, S.F.I.O. ; Boyer, droguiste à Capdenac-Gare, communiste.

P.T.T.

M. Chabert, vérificateur des installations électro-mécaniques au Central interurbain de Paris, est nommé au bureau de St-Céré, où il est chargé du service électrique du téléphone automatique pour les cantons de Saint-Céré et de Gramat.

Suicide

Mardi soir, un ouvrier agricole, de nationalité yougoslave, nommé Louis Dolinar, 29 ans, demeurant à Saint-Géry, dans une crise d'alcoolisme, allait se jeter dans le Lot, du haut du mur du Canal de Saint-Géry, lorsque M. David, éclusier, intervint et voulut le retenir. Dolinar saisit M. David, qui est âgé de 82 ans et le jeta dans la rivière où il se précipita lui-même. M. David, malgré son grand âge, put regagner la rive, mais les eaux entraînèrent le Yougoslave, dont le corps n'était pas encore repêché jeudi.

Amicale des anciens du 7e

Dimanche, a eu lieu, à Toulouse, la réunion des membres de l'Amicale des anciens du 7e d'Infanterie (ancien régiment de Cahors). De nombreux membres venus des départements limitrophes, notamment du Lot, étaient présents à cette réunion, à laquelle assistait M. le colonel Laurrin, président d'honneur de l'Amicale, ancien capitaine du 7e d'Infanterie.

A la suite de la réunion, un banquet a été servi au restaurant « A la Fine Fourchette », dont le menu a été très apprécié par les convives. Au dessert, M. Rouch, président de l'Amicale, a, dans une belle allocution, salué les assistants, tous des anciens camarades du régiment de Cahors, et a levé son verre à leur santé, à celle de leur famille et à la prospérité de l'Amicale.

Question d'hygiène

Pour non désinfection de sa camionnette servant au transport des bestiaux, M. Vidal, boucher à Payrac, s'est vu dresser contravention.

ANCIENS COMBATTANTS DU FRONT

Dimanche 5 avril, les dévoués propagandistes de la Fédération des anciens combattants du Front visiteront les communes suivantes des cantons de Catus, Luzech et Cajarc, aux heures indiquées ci-dessous :

CANTON DE CATUS

1re *Tournée :* Montgesty, 10 heures; St-Médard, 11 h. ; Catus, 14 h. ; St-Denis-Catus, 15 h.

2e *Tournée :* Crayssac, 10 heures ; Calamane, 11 h. ; Nuzéjouls, 14 h. ; Boissières, 15 h.

3e *Tournée :* Pontcirq, 10 heures ; Lherm, 11 h. ; Les Junies, 14 h. ; Labastide-du-Vert, 15 h.

4e *Tournée :* Gigouzac, 10 heures ; Mechmont, 11 h. ; Francoulès, 14 h.; Maxou, 15 h.

CANTON DE LUZECH

5e *Tournée :* Albas, 10 heures ; Anglars-Juillac, 11 h. ; Bélaye, 14 h.

6e *Tournée :* Carnac-Rouffiac, 10 heures ; Sauzet, 11 h. ; Cambayrac, 14 h. ; Villesèque, 15 h.

7e *Tournée:* Castelfranc, 10 heures; Luzech, 11 h. ; St-Vincent, 14 h.

8e *Tournée :* Parnac, 10 heures ; Douelle, 11 h. ; Caillac, 14 h.

CANTON DE CAJARC

9e *Tournée :* Tour-de-Faure, 9 heures ; Crégols, 10 h. ; St-Cirq-Lapopie, 14 h. ; Berganty, 15 h. 30 ; Bouziès, 17 h.

Nous sommes convaincus que les propagandistes rencontreront auprès des camarades de ces communes le même enthousiasme qui les a accueillis dans l'arrondissement de Figeac. Le banquet du 31 mai sera une manifestation sans précédent. *Le Bureau,*

◆

Le remboursement des timbres « Assurances sociales »

Les personnes qui détiennent des timbres des assurances sociales dont elles n'ont plus l'utilisation pourront en obtenir le remboursement dans les bureaux de poste, les établissements de facteur-receveur et les agences postales jusqu'au 30 avril inclus.

Les recettes auxiliaires ne participeront pas aux opérations de remboursement.

Une demande devra être établie par les interessés sur une feuille double (de format commercial autant que possible).

Elle devra indiquer le nom et l'adresse du déposant et mentionner pour chaque catégorie de valeurs de timbres le nombre de figurines dont le remboursement est demandé.

Le remboursement sera effectué après justification de l'identité du déposant, sous réserve de vérifications d'authenticité et de son utilisation. Il est rappelé que les timbres des assurances sociales ne peuvent plus être utilisés que pour l'acquittement des cotisations se rapportant à des périodes d'emploi antérieures à l'année 1936.

Aucune demande de remboursement ne sera admise après le 1er mai.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot, pendant la semaine du 16 au 22 mars 1936, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 1 homme, 2 femmes.

Interlocaux : 8 hommes, 1 femme.

En extra : 1 homme.

Demandes d'emploi non satisfaites: 9 hommes, 12 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites : 3 hommes, 1 femme.

Le fonds municipal de chômage a secouru 8 hommes, 7 femmes. La semaine précédente, il en avait secouru 12.

Du haut d'un pont

Dimanche matin, Mme Selves, d'Albiac, passait en voiture sur le Pont-du-Jour (commune de Durbans), au moment du passage du train de Brive-Toulouse. Le cheval, effrayé, fit un violent écart et Mme Selves fut projetée dans la tranchée de la voie ferrée, d'une hauteur de 4 mètres environ. Heureusement, elle tomba sur les fils servant à la manœuvre du mât et ne se fit aucun mal.

Heurté par une auto

Mardi soir, vers 16 h. 30, M. Riols, marchand de bœufs à Mondeil, descendait le Boulevard Carnot, à Caussade, en auto, lorsque sa voiture fut heurtée par l'auto de M. Lavigne, préparateur en pharmacie à Cahors. Celui-ci, ayant cherché à l'éviter, la voiture sauta sur le trottoir du marché aux veaux et alla tamponner M. Marcel Gaudry, chef de gare à St-Antonin qui attendait l'autobus.

M. Gaudry a été gravement blessé.

Incendie

Un incendie a éclaté dans une grange située au Champ de Larroque, appartenant à Mme Castagné, de Peyrilles. Les voisins accourus ont rapidement éteint le sinistre. Les dégâts sont assez importants.

EDEN

JEUDI, SAMEDI et DIMANCHE
(en soirée)
DIMANCHE *(matinée)*
L'inoubliable interprète de
« **Maurin des Maures** »
BERVAL
DANS
Le Roi de Camargue
d'après le célèbre roman
de Jean AICARD, de l'Académie Française
AVEC
Tela TCHAI et Charles VANEL
EN PREMIÈRE PARTIE
Stan LAUREL et Olivier HARDY
DANS
Les joies du Mariage

CAHORS

1er Avril !...

Le 1er avril fut jour de foire bien piètre. Tout d'abord, dans la matinée, on se réjouissait du temps, qui était très doux et assez clair. Pour une fois, disait-on, une foire de Cahors ne sera pas mouillée...

Pauvres naïfs étaient ceux qui tenaient ces propos : ils ne songeaient pas que le 1er avril est jour capricieux, par excellence. Tout de même, la matinée fut bonne, mais vers 15 heures 1/2, le ciel se couvrit d'épais nuages et, peu après, une forte pluie d'orage s'abattit sur la région.

Mais c'est dans la région de Gourdon, de Puy-l'Evêque, notamment, que l'orage fut le plus violent : la grêle tomba en assez forte quantité, et dit-on, les dégâts aux récoltes seraient assez importants.

Et tout naturellement, à Cahors, l'orage fut la cause de bien des désagréments. Sans doute, il porta tort aux marchands forains qui durent plier les étalages à la hâte, et aux visiteurs qui s'empressèrent, naturellement, de se mettre à l'abri.

Mais ce ne fut pas tout : il y en eut pour tout le monde, et même les habitants tranquillement installés chez eux, furent un peu troublés par une panne d'électricité, vers 18 heures 40. Oh ! certes, elle ne fut pas de longue durée : mais elle fut, comme d'habitude, gênante, désagréable, car, en vérité, cela arrive un peu trop souvent.

Il faut espérer qu'à force, on finira par satisfaire le public cadurcien qui, on doit bien le reconnaître, n'est pas exigeant et se contente, comme on dit au régiment, de... rouspéter ! Mais tout n'a qu'un temps, pas vrai ?

L. B.

◆

Aéro-Club du Quercy

Le Conseil d'administration de l'Aéro-Club du Quercy a procédé à l'élection de son bureau.

Ont été élus. — Pour l'élection du président, il y avait 2 candidats : M. Artigalas, président sortant et M. Henri Bris. Au premier tour de scrutin, ont obtenu: M. Artigalas, 7 voix; M. Henri Bris, 7 voix. Au deuxième tour, M. Artigalas a obtenu 7 voix et M. Bris, 6 voix. Il y a eu un bulletin blanc. M. Artigalas a été élu.

Vice-présidents : MM. Colomb et Murat ; trésorier : M. Lantuéjouls ; trésorier adjoint : M. Vidaillac ; secrétaire général : M. Grelet ; secrétaire adjoint: M. Laboudie; commissaires à la propagande : MM. Baron, Barrat et Carriol.

MM. René Barreau et Baboulène sont chargés de la conservation du matériel.

M. le capitaine Bousquet est nommé conseiller technique auprès du Ministre de l'Air.

M. de Barde a été nommé à l'unanimité vice-président d'honneur.

M. le Président Artigalas informe les membres du Conseil d'administration qu'une prochaine réunion du Conseil aura lieu, au cours de laquelle des projets fort intéressants concernant l'avenir et le développement de l'Aéro-Club leur seront communiqués. Il espère qu'avec les éléments nouveaux élus par l'Assemblée générale et qui sont venus s'incorporer dans le Conseil, l'Aéro-Club va prendre une prospérité toujours croissante.

Banquet de l'Aéro-Club

Au cours de leur dernière réunion, les membres de l'Aéro-Club Cadurcien ont décidé d'organiser un banquet qui aura lieu sur le terrain de Labéraudie au mois de mai.

Une commission d'organisation a été désignée. Elle est composée de MM. Arnouil, Victor Roux, Richard, Pagès.

Nécrologie

Nous apprenons avec un vif regret la mort de Mme Justine Barriétis, née Bourrières, décédée en son domicile rue des Hortes.

Elle était l'épouse de M. Michel Barriétis, facteur-chef en retraite, auquel nous adressons, ainsi qu'à ses enfants et aux familles Conquet, Parazines, Bourrières, à tous les parents, nos bien sincères condoléances.

Plainte

M. Delrieu Paulin, propriétaire à Ste-Colombe, rentrait ses moutons, de retour du pacage, lorsqu'il fut interpellé par son voisin, Delrieu Frédéric, qui lui reprocha d'avoir fait paître les moutons dans son champ. Au cours de la discussion, Frédéric saisit Paulin à la gorge et le frappa. Plainte a été portée à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

Vol

Mardi, vers 17 heures, M. Adrien Cluzel, chauffeur à la Cie du Bourdonnais, avait touché sa quinzaine, 417 fr. qu'il plaça dans la poche de son veston qui était dans le placard du réfectoire.

A 19 heures, quand il quitta l'usine, il reprit son veston, mais il constata que les 417 fr. avaient disparu. Plainte a été portée à la police qui a ouvert une enquête.

Foire du 1er avril 1936

La foire du 1er avril a été peu importante. Le foirail aux bœufs était nul.

Moutons gras, 3 fr. 50 ; agneaux, de 4 à 4 fr. 50 ; brebis d'élevage, 250 à 255 fr.

Marché : Poules, 3 fr. 75 ; poulets, 5 fr. ; canards, 4 fr. ; lapins, 2 fr. 50 la livre. Œufs, 2 fr. 50 la douzaine.

Une nouvelle tendance

Malgré la situation économique qui s'améliore un peu, mais n'a pas modifié sensiblement ses données, il est curieux de constater le succès dont la Foire Internationale d'échantillons de Paris est désormais assurée.

Cette importante manifestation compte autant de participants que par le passé, c'est-à-dire plus de huit mille. Elle recevra autant de visiteurs.

C'est que les mœurs commerciales profondément altérées par la crise, s'orientent plus sainement. Le commerçant, rendu par le brusque effondrement des affaires, d'une prudence excessive, s'était organisé pour immobiliser le moins possible de capitaux et vendait sans risque en n'achetant rien d'avance. Ce fut là, d'ailleurs, une des causes profondes de la perturbation économique.

Aujourd'hui, le même commerçant se demande s'il n'est pas plus sûr de posséder des marchandises que de l'argent liquide. Il songe à reconstituer des stocks qui demain seront peut-être la seule richesse... et prépare son voyage à la Foire de Paris.

C'est ainsi que du 16 mai au 2 juin, la Foire Internationale d'échantillons de Paris, le plus grand marché français, sera plus que jamais le rendez-vous des acheteurs.

◆

Manifestation

Mercredi à 1 h. 30, les officiers de complément, qui ont terminé leur période, se sont rendus au Monument aux Morts, sur la place Thiers, et ont déposé une couronne. Une compagnie de tirailleurs sénégalais rendait les honneurs au cours de cette cérémonie.

Service de la poste aux armées

M. Caunésil, rédacteur des P.T.T. à Cahors, sous-chef de section de 2e classe du service de la poste aux armées, est élevé à la 1re classe.

M. Astorg, rédacteur à Cahors, est nommé au grade de sous-chef de section de 2e classe. Nos félicitations.

Il fabriquait des... appâts ! ! !

On sait qu'un pescofi qui se respecte doit être toujours muni, quand il va à la pêche, de bons appâts. Mais, il paraît que les appâts coûtent de plus en plus cher. Un parfait pescofi du faubourg du nord, avait trouvé le truc pour fabriquer des... appâts. Il avait ramassé un chien crevé et l'avait placé, caché sous un sac, dans le chemin même qui accède de la place des Mobiles à la route de Larroque-des-Arcs.

Il paraît qu'il obtenait de bons résultats. Mais, voilà : la police veillait et un beau matin, notre pescofi fut pincé, sermonné et gratifié d'un procès-verbal. C'était, on l'avouera, assez normal.

Trop de sans-gêne

M. Robert Valat, propriétaire à Lafage (commune de Souillac), aperçut deux pescofis, venus en auto, qui pêchaient dans le ruisseau lui appartenant et où la pêche est interdite. Il les interpella, mais les pescofis répondirent de façon plutôt grossière. M. Valat releva le numéro de l'auto et porta plainte à la gendarmerie qui ouvrit une enquête. Les deux pescofis furent identifiés. Ils étaient de Brive. Mais l'un d'eux adressa une lettre d'excuses à M. Valat qui n'a maintenu sa plainte que contre celui qui n'a pas daigné se faire connaître et... s'excuser ! ! !

Les Sports

A MONTCUQ.

Football-Association. — On nous communique :

« Avec quatre remplaçants, l'U.S.M. se déplaçait, dimanche, à Lauzerte, pour y rencontrer le onze local. Après une partie assez terne, l'U.S.M. l'emporta par 2 à 0.

« Convoquée pour se rendre, dimanche 5 avril, à Biars, afin de disputer un match comptant pour le championnat du Lot l'U.S.M. a décidé de ne pas effectuer le déplacement. Cette abstention est purement motivée par des difficultés financières. Pour poursuivre le championnat de la Ligue l'U.S.M. a dû effectuer, cette saison, des déplacements onéreux. Un voyage à Biars grèverait plus encore l'état de ses finances.

« Nous passons à l'Aviron cadurcien le titre de champion du Lot qu'il a brillamment acquis, dimanche devant Biars. Pour nous, heureux d'avoir été les derniers à représenter le Lot dans les championnats de la Ligue, nous nous contentons de notre titre de demi-finaliste de la Ligue du Midi, 1re série. Cette référence en vaut bien une autre.

« Les rencontres officielles sont terminées ; la fin de la saison approche ; l'U.S.M. a encore quelques matches à rendre, quelques équipes à recevoir. Nous tiendrons le public au courant. »

LE LOT A PARIS

U.S. Poissy bat U.S. Quercy par 17 points à 4.

Par suite de ses militaires consignés et des blessures de plusieurs autres, l'U.S. Quercy se trouve privée des 7 joueurs suivants: Martin, Faure, Fleck, Berniolles, Loubens, Tardieu, Josselme. Il ne peut présenter que 13 joueurs sur le terrain. Peu après le début, un nouveau joueur blessé doit quitter le terrain. C'est donc à 12 que le Quercy défendra ses couleurs. Privé totalement du ballon en mêlée et en touche, nos joueurs devront se cantonner dans la défensive opiniâtre et ne pourront empêcher Poissy de franchir 5 fois la ligne de but, mais ils sauveront l'honneur en battant un drop bien ajusté.

Aucune conclusion ne peut être tirée de cette partie où écrasés par le poids et le nombre nos joueurs n'ont eu qu'un souci : limiter les dégâts à la marque.

P.-S.. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de notre ex-joueur, deuxième ligne, Pierre Fournié, avec notre gracieuse et charmante compatriote, Mlle Marinette Villaron. En cette heureuse circonstance, l'Union Sportive du Quercy adresse aux futurs époux ses plus sincères et meilleurs vœux de bonheur.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratier

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pierre Mazelié.

Conseillers présents : MM. Dalbin, Delbosc, Gautié, Lacombe, Laques, Lauzely, Laviale, Mazelié, adjoint, Palmié, Paraire, Pélissié, Faure et Verdié.

Excusés : MM. B. Blanié, maire et Fourniols.

Sursis d'incorporation. — Le Conseil donne un avis favorable à la demande présentée par M. Guignes Raymond.

Nettoyage du champ de foire et de la place Gambetta. — M. Mazelié adjoint, avise l'Assemblée qu'à l'avenir, après chaque foire, il sera procédé à un nettoyage complet de ces deux emplacements.

Exposition de 1937. — Une subvention, dont le chiffre sera fixé ultérieurement, est votée.

Bourses d'apprentissage. — Une subvention de cinquante francs est accordée.

Cimetière de Ganic. — Le Conseil décide que le rejointement au mur du cimetière de Ganic devra être rapidement exécuté.

Pont de Saint-Privat. — L'Assemblée décide la réfection immédiate de ce pont.

Cimetière de Lacabrette. — La réunion décide qu'un portail en fer sera placé le plus tôt possible au cimetière de Lacabrette.

Pont du Py à Lesparre. — La réunion renvoie aux Commissions des grands travaux et des Finances l'étude de construction de ce pont.

Buses. — Le Conseil vote les crédits nécessaires pour que des buses soient placées au chemin de Pechvigayral à Lesparre.

Passerelle à Roby. — La demande d'établissement de cette passerelle est renvoyée à l'étude des Commissions des Finances et des grands travaux.

Allocations militaires. — Le Conseil donne un avis favorable aux demandes d'allocations militaires de MM. Urbain Fayonde, Louis Larroque, Armand Sahuc, Pierre Larroque, Sylvain Combarel, Noël Gruffeilles, Ernest Combalbert et Antoine Lamollières.

A 16 heures, le Conseil se réunit en séance privée pour examiner sept demandes d'assistance.

Etat civil du mois de mars. — Naissances : René Gauthié, et Roger Gauthié (jumeaux), au Menuisier, Ganic ; Simone-Françoise Lescoul, au Breil.

Mariage : M. Daniel Maury, préparateur en pharmacie, à Cahors, avec Mlle Marie-Louise-Antoinette Bernadou, sans profession, à Castelnau.

Décès : Pauline Boube, sans profession, à Castelnau, âgée de 71 ans; Marie Brousse, sans profession, à Cornus, âgée de 70 ans ; Delphine Raynal, épouse Boulhes Baptiste, sans profession, à Castelnau, âgée de 53 ans ; Simone-Françoise Lescoul, au Breil, âgée de onze jours ; Anne Bonnet, veuve Mailhol, à Cornus, âgée de 81 ans.

Foire. — La prochaine grande foire de Castelnau-Montratier aura lieu le mardi, 14 avril.

St-Paul-Labouffie

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de Mme Berc, propriétaire au Levat, décédée à l'âge de 76 ans. Nous adressons à la famille nos vives condoléances.

Montgesty

Visite de M. René Besse. — Venant de Cazals, accompagné de M. Thiveaud, son chef adjoint du Cabinet, M. René Besse, Ministre des Pensions, s'est arrêté quelques instants dans notre commune, nous a-t-il dit, pour serrer la main à quelques amis. Nous espérons que là ne sera pas la seule visite que notre député fera aux électeurs de Montgesty.

Cras

Incendie. — Un incendie a éclaté dans l'immeuble de M. Pezet, propriétaire à Cras.

Les dégâts sont assez importants et couverts en partie par l'assurance.

Cremps

LA CEREMONIE DE DIMANCHE

Nous avons rendu compte de la belle cérémonie au cours de laquelle M. René Besse, ministre des pensions, a remis solennellement les insignes d'officier de la Légion d'honneur à Albert Magloire, grand mutilé, aveugle de guerre.

Au cours du banquet fraternel, des discours ont été prononcés que nous sommes heureux de reproduire.

Discours de M. Bach, maire

« Monsieur le Ministre, Messieurs, chers Camarades,

« Ayant l'honneur de recevoir dans ma commune un représentant du gouvernement de la République, j'ai le plaisir, Monsieur le Ministre, au nom de la Municipalité, de vous adresser nos meilleurs vœux de bienvenue et mes plus sincères félicitations pour votre ascension au ministère.

« Car j'ai, Monsieur le Ministre, à vous remercier de la spontanéité avec laquelle vous répondez à notre appel. Et si nous n'avons pas toujours eu une entière satisfaction, nous avons eu le plaisir de reconnaître que vous vous étiez occupé de notre cause.

« Pour la deuxième fois, Monsieur le Ministre, je vous vois dans ces lieux, et pour une cause noble. Dernièrement, c'était pour le camarade Dablanc, aujourd'hui, c'est pour mon collègue et ami Albert. Ils ont été des braves et vous leur en donnez le témoignage. D'autres attendent leur juste part, j'espère que petit à petit vous pourrez leur donner satisfaction.

« Maintenant, je me vois obligé de changer d'horizon. Ce modeste monument que vous connaissez, hélas ! qu'au lendemain de l'armistice la population de Cremps a fait élever est couvert de tant de noms, qui sont une preuve que cette commune a bien payé sa rançon.

« Je reconnais, Monsieur le Ministre, qu'en revenant ici vous l'aviez compris, je vous en remercie et me félicite de vous en rendre hommage. Mais hélas, Monsieur le Ministre, depuis quelques jours un mauvais vent souffle à nos oreilles.

« On a cru parfois sentir la fumée de la poudre et je suis heureux de féliciter le gouvernement actuel que vous représentez ici, qui, grâce à sa sagesse et sa clairvoyance, a sinon évité, du moins retardé le feu.

« Mieux que moi, Monsieur le Ministre, vous êtes renseigné pour nous rassurer à tous, et nous en avons besoin, car on voit encore trop de plaies saignantes pour ne pas se rappeler du mal que nous avons eu et prévoir les maux que nous aurions.

« Nous avons confiance en vous, Monsieur le Ministre, pour éviter une nouvelle tuerie qui serait non seulement la ruine de Cremps, mais de la France. C'est vous dire : Cremps veut la Paix. Et au nom de ma chère commune et en faveur de la Paix, je lève mon verre en votre honneur, Monsieur le Ministre ; en l'honneur de notre légionnaire (Officier) ; en l'honneur de toute l'assistance et de leur famille. »

Discours de M. René Besse,
Ministre des Pensions

M. René Besse prononce une allocution d'une haute élévation de pensée ; après avoir félicité à nouveau son camarade Malgoire, le héros de cette fête qui, tant dans la paix que dans la guerre, est pour tous un exemple vivant; après avoir remercié la belle commune de Cremps de l'accueil qui lui a été réservé, le Ministre se défend de vouloir pénétrer sur le terrain de la politique.

« On ne comprendrait pas cependant, ajoute le Ministre, qu'un membre du gouvernement présent parmi vous ne vous donne pas quelques aperçus sur la situation actuelle. »

M. René Besse met tout d'abord en lumière l'étendue et la gravité des responsabilités qui pèsent sur les hommes qui, appelés au gouvernement voici quelques semaines, appartenant à des formations politiques différentes, mais tous animés du même amour pour la Patrie, pour la République et pour la Paix, ont formé sous l'autorité d'un grand français un cabinet de conciliation républicaine.

Le Ministre trace à grands traits le tableau de la situation à la date du 7 mars, au jour où le Chancelier Hitler, violant délibérément le traité de Locarno, pourtant signé librement par l'Allemagne, prenait la grave décision de faire réoccuper militairement la zone rhénane, ce qui, aux termes mêmes du traité, constitue un acte d'agression contre la paix européenne.

« Certes, ajoute-t-il, les conseils, en particulier ceux de la presse, n'ont pas manqué au gouvernement, non plus que les critiques et les reproches, les uns ont défoncé la faiblesse du cabinet, les autres lui ont fait grief de sa trop grande fermeté ; la vérité est qu'en de semblables conjonctures les affirmations verbales n'ont aucune signification, seules les décisions comptent et l'on conçoit combien celles-ci sont graves et avec quel sang-froid elles doivent être prises.

« Deux solutions et deux seules s'offraient au gouvernement français, toutes deux d'ailleurs expressément prévues par le pacte de Locarno, en présence de l'agression allemande : ou bien mobiliser les classes disponibles et s'opposer par la force à la réoccupation de la zone rhénane, ce qui signifiait, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, le déclenchement d'un conflit et, sans doute, d'une guerre mondiale; ou bien recourir à la procédure prévue par le traité, c'est-à-dire faire constater la contravention allemande par le conseil de la Société des Nations et faire appel aux puissances signataires du pacte de Locarno, c'est-à-dire à l'Angleterre et à l'Italie.

« C'est à cette dernière solution que, tout bien considéré et tout bien posé, le gouvernement s'est arrêté ; que ceux qui le critiquent prennent donc la responsabilité de préconiser une autre attitude et qu'ils veuillent bien aussi en peser les risques et les périls ».

M. René Besse indique enfin les résultats des négociations entreprises à Londres par M. Pierre-Etienne Flandin, ministre des Affaires Etrangères, résultats que certains esprits critiques se sont plu à mésestimer, mais qui n'en présentent pas moins une importance considérable pour le maintien de la Paix en Europe et dans le monde.

« Sans doute l'opinion publique en Angleterre n'a pas réagi exactement de la même manière que l'opinion française ; cela tient assurément au fait que tous les citoyens britanniques n'ont pas encore réalisé avec une force suffisante que la frontière de l'Angleterre est sur le Rhin, pour reprendre le mot de leur grand homme d'Etat, M. Baldwin.

« Il m'est interdit de donner aucune précision à ce sujet car ce serait trahir le secret des délibérations gouvernementales, mais j'ai le droit d'affirmer que nous devons savoir gré au cabinet britannique des engagements qu'il a pris et des assurances qu'il nous a données. »

Le ministre termine sa brève allocution en disant sa foi dans les destinées de la France immortelle, laquelle donne depuis quelques semaines l'exemple du calme, du sang-froid et de l'union des citoyens.

Saux

La terre. — M. Mouly, déjà propriétaire à Saux depuis plusieurs années, fut forcé de prendre l'importante propriété des Clausades qu'il vient de vendre à la famille Soulier, originaire de l'Aveyron, côté de Rignac. Nous souhaitons bonne chance et cordiale bienvenue aux nouveaux compatriotes. S'ils suivent les traces de leur vendeur, ils réussiront, et on nous assure qu'ils sont pleins d'ardeur.

Pescadoires

Recensement. — En 1931, notre commune comptait 118 habitants ; en 1936, elle en compte 125.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Banquet des classes 1904-1905-1906. — Nous rappelons que le banquet des classes 1904-1905-1906 aura lieu dimanche prochain 5 avril. Réunion à 11 heures chez le camarade Valade, Café Paul. Banquet à midi, servi par le camarade Besombe, Pont du Pin.

Pour répondre à plusieurs demandes, nous informons les camarades des communes environnantes qu'ils seront fraternellement accueillis ; un certain nombre sont déjà inscrits.

Les adhésions sont reçues jusqu'au samedi 4 avril, dernier délai, par les camarades Vincent, bijoutier, 45, rue Gambetta, et Singlard, 25, rue Caviale.

Lissac

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Baptiste Roumégous, décédé à l'âge de 80 ans.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Bretenoux

Chez les pescofis. — M. Labrunie, de Bergandine, employé du P.-O., se livrait au plaisir de la pêche sur les bords de la Cère. Il n'a pas perdu sa journée, car il a pris 4 brêmes du poids de 2 kilos 750.

Rudelle

Nécrologie. — Notre sympathique instituteur, M. Leroy, a eu la douleur de perdre son père, conseiller municipal à Saint-Maurice, et ancien gendarme.

Nous adressons à M. Leroy André et à Mme Leroy, nos bien vives et sincères condoléances.

Thémines

Elections législatives. — Nous apprenons avec le plus grand plaisir que, cédant aux instances de ses amis, M. de Monzie demandera aux Lotois de l'arrondissement de Figeac de lui renouveler leur confiance. Son succès est certain et nous nous réjouissons d'avance de ce que les intérêts du peuple, de la patrie et de la paix restent en si bonnes mains.

Espédaillac

Chute de bicyclette. — Dimanche, M. Terral descendait la côte d'Espagnac, lorsque la fourche de la bicyclette céda. Violemment projeté sur le sol, il se fit des blessures multiples à la face, et a reçu une commotion cérébrale sérieuse.

Transporté à Livernon, il a reçu les soins du Docteur Lacoste qui les continue à son domicile. Nous souhaitons prompte guérison au sympathique blessé.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Promotion. — Nous apprenons avec le plus vif plaisir la promotion au grade de capitaine de M. le lieutenant Brunet, commandant de gendarmerie de l'arrondissement de Gourdon, qui est affecté à Villeneuve-sur-Lot.

En lui adressant nos félicitations pour son avancement, nous lui exprimons nos regrets d'un départ qui nous prive de relations amicales.

Mérite agricole. — Nous relevons avec plaisir les promotions suivantes, qui viennent de paraître à l' « Officiel » du 20 mars :

Officier : M. Auguste Mayaudon, président du Comité de l'Exposition agricole de septembre dernier.

Chevaliers : MM. Combette André, Espitalié André, membres du Comité ; Pramil Jacques, agriculteur à Costeraste ; Marzis Raymond, agriculteur à Saint-Romain ; Guitou Joseph, agriculteur à Lafontade ; Fresquet Abel, agriculteur au Margis.

Accident du travail. — Mercredi matin, vers dix heures, le nommé Guinant Marcel, trente-cinq ans, manœuvre au service de M. Couturier, entrepreneur de travaux publics à Gourdon, a été blessé à la main droite par la chute d'une pierre.

Incapacité de travail de douze jours environ.

Gramat

Recencement. — En 1926, on comptait 2.651 habitants ; en 1931, 2.770 ; en 1936, 2.871.

St-Germain-du-Bel-Air

Le Conseil municipal se réunira le dimanche 5 avril, à 9 h. 30.

Ordre du jour : Assistance ; liste des répartiteurs ; formation du bureau en vue des élections du 26 avril.

Salviac

Vol de linge. — Les vols sont assez rares dans la commune, aussi avait-on envisagé que le vol commis dans la nuit du 31 mars au 1er avril, chez les époux Davidou-Malvy, à Salviac, était un véritable poisson d'avril. Il n'en est rien, paraît-il, la gendarmerie est alertée et l'enquête se poursuit.

Mme Raymond Davidou, bouchère, qui avait fait sa lessive dans la cour des époux Sarret, avait laissé nuitamment le linge dans la lessiveuse.

Au matin du 1er avril, le linge avait disparu, notamment onze draps de lit et du menu linge.

Nous souhaitons que l'enquête permette de faire retrouver les auteurs de ce vol, entouré d'un certain mystère.

Le premier avril. — Le premier avril est attendu toujours avec plaisir par les gens facétieux qui aiment à faire manger le « poisson ».

L'habitude de mystifier joyeusement ses semblables est certes toujours de mode mais, en les temps troublés que nous vivons, seuls les jeunes gens s'amusent entre eux à faire manger le poisson.

Il faut remonter à Charles IX si l'on en croit l'histoire pour trouver la trace des mystifications appelées « poissons d'avril ».

Bétaille

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Douillac, de Laborie, décédé à l'âge de 41 ans. L'inhumation a eu lieu à Tauriac.

Nous adressons à la famille nos bien vives sympathies et nos sincères condoléances.

CHEZ NOS VOISINS

EN LOT-ET-GARONNE

Incurable, une sexagénaire se transforme en torche vivante. — Atteinte d'une maladie incurable, Mme Marie Pachy, née Goux, âgée de 61 ans, domiciliée à Sainte-Radegonde, commune de Bon-Encontre, a mis fin à ses jours dans des circonstances particulièrement dramatiques.

Vivant seule avec son mari, elle profita de l'absence de celui-ci pour mettre à exécution son funeste projet.

Après avoir arrosé ses vêtements d'essence, elle s'étendit sur une litière de paille également imprégnée de liquide inflammable et elle y mit le feu.

Revenant de prendre le lait du déjeuner, son mari ne découvrit, une demi-heure plus tard, qu'un cadavre complètement carbonisé.

La désespérée avait laissé en évidence une lettre annonçant sa fatale détermination.

Les gendarmes de la brigade d'Agen ont procédé aux constatations d'usage.

RENSEIGNEMENTS

UNE LOTERIE INTERESSANTE

L'Association de la Presse Républicaine départementale de France lance aujourd'hui une grande loterie au profit de sa caisse de Secours et de Retraites.

Cette loterie a été régulièrement autorisée par M. le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur. Elle est assurée d'un immense succès, puisqu'elle comprend 10.000 lots, tous vraiment intéressants. Le gros lot est constitué par une automobile, valeur: 50.000 francs. Cette valeur est réelle, le gagnant futur peut en avoir l'assurance. D'autres lots très importants suivent : Meubles, T.S.F., bicyclettes, motocyclettes, bijoux, appareils de cuisine, parfumerie, colliers de perles, etc....

Nous en publierons d'ailleurs la liste un jour prochain ; mais, cependant, dès aujourd'hui, nous tenons à faire savoir à nos lecteurs que le nombre des billets étant limité par l'arrêté d'autorisation, ils ont tout intérêt, s'ils veulent participer à cette loterie, à en demander dès à présent.

Ce qui fait l'attrait de cette loterie, où 10.000 lots d'une valeur totale de 500.000 francs sont offerts aux gagnants, c'est que le prix du billet n'est que de 2 francs. En somme, pour 2 francs, on peut gagner 50.000 francs ou des lots d'une très grosse valeur et d'une incontestable utilité.

Pour recevoir franco des billets, il suffit d'adresser au journal « Le Petit Rennais », 11, rue Poullain-Duparc, à Rennes :

1° Une enveloppe timbrée portant l'adresse du destinataire des billets ;

2° Le montant des billets demandés en mandat-poste (seul mode de paiement admis). Le prix du billet, nous le rappelons, est seulement de 2 francs.

DÉPÊCHES

Paris, 12 h 50.

A la Chambre des Communes

De Londres. — Un membre de la Chambre des Communes a demandé à M. Baldwin, premier ministre, que la conscription ne soit pas introduite en Angleterre aussi longtemps que la paix ne sera pas effectivement menacée. M. Baldwin a répondu affirmativement.

⁂

La cambriole à Bagnolet

De Bagnolet. — Cette nuit, des malfaiteurs ont pénétré dans la mairie de Bagnolet, ont éventré le coffrefort de la recette municipale et ont emporté 450.000 francs.

⁂

Tentative d'évasion à Toulouse

De Toulouse. — Les gardiens de la prison de Toulouse ont découvert une ouverture dans une cellule de 4 prisonniers qui étaient prêts à prendre la fuite. Ceux-ci ont été immédiatement mis au cachot.

⁂

Congrès de radiesthésistes et sourciers

De Toulouse. — Les radiesthésites et sourciers se réuniront, dans un Congrès, au cours duquel, de nombreuses expériences seront faites sur plans et sur terrain avec un contrôle sérieux.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Marcel BARRIÉTIS, facteur-chef, en retraite ; Monsieur Jean BARRIÉTIS ; Madame et Monsieur Louis BARRIÉTIS ; Madame et Monsieur B. CONQUET et leur fils ; Madame et Monsieur Louis PARAZINES et leurs enfants ; Monsieur et Madame Baptiste BOURRIÈRES ; Madame et Monsieur Jean PARAZINES et leur famille ;

Les familles BARRIÉTIS, CALVET, BOUTARIC, BRAS, BONNET, RAPATEL, BELOT, et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Justine BARRIÉTIS
Née BOURRIÈRES

leur épouse, mère, belle-mère, grand'mère, sœur, tante et cousine, décédée à Cahors, le 1er avril 1936, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le vendredi, 3 avril, à 2 h. 3/4, en l'Eglise Cathédrale.

Réunion à la Maison mortuaire, rue des Hortes.

Les composants de la Quintonine

Voici la formule de la Quintonine qui explique le remarquable pouvoir tonique et reconstituant de ce délicieux fortifiant: quinquina, kola, coca, glycérophosphate de chaux, quassia, écorces d'oranges amères, cannelle. La composition essentiellement végétale de la Quintonine, en fait un médicament toujours bien supporté par l'estomac et dont l'usage peut être poursuivi aussi longtemps qu'on le désire. Un flacon, pour préparer soi-même un litre de délicieux vin fortifiant, vaut seulement 4 fr. 95. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Tous travaux de comptabilité à forfait
DÉCLARATIONS FISCALES
Impôts directs et indirects
Jean DUBOIS
22, Bd Gambetta, CAHORS
RENSEIGNEMENTS GRATUITS

ON DEMANDE
une bonne
S'adresser, 15, rue Nationale
Bureau de Tabacs

JE CHERCHE
vélo moteur d'occasion
en bon état
S'adresser au journal qui transmettra

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 45

L'HERITAGE DE CENDRILLON

par DELLY

XX

Sur cette promesse, Karol ferma la portière et monta sur le siège. Vojciedi prit place près de lui. Et la puissante voiture s'éloigna, emportant Magdalena en plein rêve de bonheur.

A Pau, tandis que la jeune fille déjeunait dans le petit salon demandé par Karol, celui-ci, après avoir pris connaissance du testament, rédigea une dépêche pour dona Clara.

« Ramène Magdalena, enlevée par Thibaut. Tout va bien. Soyez à Paris ce soir. Renvoyez les Movis ».

Cela fait, il demanda à Magdalena de lui raconter ce qui s'était passé. Quand elle lui eut redit les paroles de Thibaut, il témoigna d'une telle indignation que la jeune fille, un instant, eut peur qu'il retournât à Cadeilles pour le châtier.

— Certes, je le ferais, si ce n'était qu'à cause de vous, je ne veux pas de scandale !

— Il sera déjà bien puni par la perte de la fortune de l'oncle, fit observer Magdalena.

— Pas en comparaison de ce qu'il mérite, le misérable coquin !... Enfin, ne pensons plus à cela pour le moment et parlons un peu de vous. Je vais, dès demain, commencer toutes les démarches nécessaires pour notre mariage, de telle sorte que, dès le retour de mon père, il puisse être célébré. D'ici, là, vous demeurerez avec ma tante à Clairefontaine — que je ferai sérieusement garder — et où je viendrai chaque jour vous voir. Cela vous conviendra-t-il ainsi ?

— C'est vous qui êtes le meilleur juge, répondit-elle avec un regard de joie confiante.

Puis, en souriant, elle ajouta :

— Nous recommençons un peu l'histoire de la belle Bérangère. La connaissez-vous ?

— Oui, Louis me l'a racontée. Figurez-vous qu'il avait reproduit sous vos traits la malheureuse prisonnière enfermée dans la tour du Roi. Ce dessin étant tombé sous mes yeux m'a donné l'idée que peut-être Mme de Movis avait eu l'idée de vous infliger un châtiment semblable. Et Louis a fini par me l'avouer en effet — avec quel chagrin, le pauvre garçon !

— Comme il va souffrir, en apprenant l'indigne conduite de son frère ! dit Magdalena avec compassion.

— Hélas ! Et il doit être bien angoissé de votre disparition. Ma tante aussi, d'ailleurs. Qu'ont-ils pensé, imaginé ? Mme de Movis n'est-elle vraiment pas complice là-dedans ?... Et cette odieuse Fernande !

Magdalena mit la main sur son bras, en le regardant avec une timide tendresse.

— N'en parlons pas, comme vous le disiez tout à l'heure. Oublions-les...

— Momentanément, oui. Mais il faudra que tout se règle... Si vous vous sentez assez reposée maintenant, ma chérie, nous allons repartir pour arriver le plus tôt possible à Paris.

— Oui, partons ! J'ai hâte d'être le plus loin possible de ce Cadeilles où je n'ai connu que tristesse et souffrance... Je ne regrette qu'une chose: c'est de n'avoir pu voir ma pauvre cousine Séraphine.

Karol qui considérait amoureusement le délicieux visage ému et attristé, promit aussitôt :

— Nous lui ferons une existence meilleure, dès que nous serons mariés.

Et il en fut remercié par le plus charmant sourire du monde.

……

Louis, arrivant à Pau vers le milieu de la nuit, avait dû s'y arrêter. Il comptait repartir dès l'aube. Mais au moment du départ, il se produisit une panne, et ce fut avec un retard d'une heure que le jeune garçon quitta la ville, sans se douter que celui qu'il poursuivait avait passé la nuit dans un hôtel situé à quelques centaines de mètres de celui où il était descendu.

Ignorant que Karol comptait s'arrêter à Pau avant de gagner Cadeilles, Louis se demandait avec angoisse où il le trouverait, et ce qu'il avait été faire au château. Voulait-il parler à Mlle Séraphine ? Mais si Thibaut se trouvait là, qu'était-il advenu ? Il aurait pensé, lui, que Karol était informé du rapt de Magdalena et qu'il venait la délivrer. Qu'était-il sorti de cet imbroglio ?

Sous l'obsession de ce tourment, le trajet parut à Louis interminable. Enfin, la voiture stoppa devant la grille de Cadeilles. Le concierge parut sur sa porte et dit avec surprise :

— Tiens, vous aussi, monsieur Louis ?

— M. Thibaut est là, n'est-ce pas ? demanda Louis.

— Mais oui, arrivé d'hier. Vous ne le saviez pas, monsieur ?

— Si, si. Mais je pensais qu'il n'était peut-être pas arrivé encore... Et... il était seul ?

Le concierge parut étonné de cette question.

— Eh ! oui, monsieur.

— Ah ! bien !

Et Louis pensait en même temps : Qu'a-t-il fait de Magdalena ? Ne serait-elle pas ici ?... Mais en ce cas, pourquoi serait-il venu ?

Puis il songea aussitôt : « Il se sera arrangé pour la transporter secrètement, avec l'aide de Célinie, par une des autres entrées ».

Avec un tremblement dans la voix, il demanda encore :

— Il n'est venu personne d'autre ?

— Non, personne.

Louis se dirigea vers la porte du château, suivi du regard par le concierge qui se disait : Quel drôle d'air il a M. Louis ! Et pourquoi arrivent-ils comme cela, l'un après l'autre, M. Thibaut et lui ? Qu'est-ce qu'ils viennent faire ici ? Pourquoi Célinie est-elle allée ces jours-ci à Paris ?

Dans le hall, Louis s'arrêta, indécis, le cœur serré. Allait-il se mettre dès maintenant à la recherche de son frère ?... ou bien tâcher de découvrir le lieu où l'on avait enfermé Magdalena si réellement elle avait été amenée ici ?

Il opta pour cette dernière solution et gagna d'abord la tour du Roi. La porte s'ouvrit sans difficulté, et le jeune garçon put constater que le cachot était désert.

Où aller voir maintenant ? Il songea aussitôt à la chapelle, parce qu'il se rappelait qu'autrefois sa mère y avait enfermé une nuit Magdalena.

La porte était fermée au verrou. Louis tira celui-ci, ouvrit le battant et entra.

La chapelle était déserte. Mais dans la partie la mieux conservée, il y avait un lit, un fauteuil, une table, un panier... et, sur le lit, une robe d'intérieur qui appartenait à Magdalena.

« Elle a été enfermée ici... mais elle n'y est plus, pensa Louis. Où l'ont-ils mise maintenant ? »

Il alla jusqu'à la porte de la crypte, appela. Rien ne lui répondit.

Alors, il revint sur ses pas, résolu cette fois à voir Thibaut.

En sortant de la galerie, il se heurta à Célinie qui arrivait, portant un pot de lait. Elle jeta un cri de surprise.

— Monsieur Louis ! D'où sortez-vous ?

— Mon frère est ici, Célinie ?

— Non, pour sûr ! répondit la grosse femme, prompte à reprendre ses esprits. Qu'est-ce que vous voulez qu'il fasse ici, M. Thibaut ?... Et d'où que vous venez comme ça ?

— De la chapelle où était enfermée Magdalena. Mais où l'avez-vous conduite, maintenant ?

— Comment, où nous l'avons conduite ? Qu'est-ce que vous dites ?

— Je dis que mon frère et vous l'avez enfermée dans la chapelle, mais comme elle n'y est plus, je vous demande...

— Elle n'y est plus ? Ah ! par exemple !

Et précipitamment, Célinie s'en alla vers la chapelle.

« Elle a l'air de ne pas savoir... pensa Louis, très surpris, et saisi d'un vague espoir. Magdalena aurait-elle pu s'enfuir ?... ou l'aurait-on délivrée ? Mais qui ?... et comment ? »

Quelques minutes plus tard, Célinie reparaissait, très rouge, visiblement furieuse.

(A suivre).

ETUDE
DE
Maitre Robert SÉGUY
Avoué à Cahors, 1, rue St-Pierre

EXTRAIT

D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de première instance de Cahors le douze mars mil neuf cent trente-six, enregistré et signifié à avoué et à partie.

Entre : Madame VIELMON Marie-Antoinette, prénommée en famille Adrienne, épouse de ROZIÈRES Gabriel-Marius, boulanger, avec lequel elle demeure à Lherm (Lot),

Et ledit ROZIÈRES Gabriel-Marius, boulanger, demeurant à Lherm (Lot),

Il appert que la séparation de biens a été prononcée entre les époux ROZIÈRES-VIELMON,

A la requête et au profit de la femme.

Cahors, le 31 *mars* 1936.

Pour extrait,

Robert SÉGUY.

Bibliographie

LA REVUE HEBDOMADAIRE

*** : Que pourrait encore la force française devant le péril allemand ? — Younghill Kang : Au pays du matin calme (traduction de Claudine Decourcelle). — *Conférence de la « Société des Conférences » :* Louis Madelin, de l'Académie Française : Le Crépuscule de la monarchie. VII : Le malentendu de 1789. — Madeleine Ley : Olivia (roman) (III). — Henri Le Faucon : La grande offensive communiste contre l'Empire colonial français (*fin*). — Une lettre du Général Gamelin, Vice-Président du Conseil Supérieur de la Guerre. — Jean d'Elbée : Les livres : Les dernières « Lectures » de Jacques Bainville. — François Le Grix ; La Politique : La Paix locarnienne.

Plon, 8, rue Garancière, Paris. — 45e année. N° 13, Trois francs.

* * *

Supplément aux *Lectures pour Tous* d'avril 1936.

Abonnements remboursés.

Le numéro d'avril des *Lectures pour Tous* contient la suite de la dramatique histoire de Louis XVII ; un deuxième épisode de *Tanguy, fils de la mer*, roman en triptyque de G.-G. Toudouze ; un charmant et curieux voyage à faire pendant les vacances de Pâques, et de nombreux articles d'actualité immédiate.

C'est une nouvelle série passionnante des *Lectures pour Tous* qui commence. A cette occasion, la revue a créé des abonnements d'essais de 2 mois (10 fr.), remboursés par 10 francs de livres. Si l'abonnement est ultérieurement prolongé de 10 mois, des conditions spéciales sont encore faites.

Avec je sais tout
Vous saurez tout
Je sais tout

Vous ne trouverez nulle part ailleurs un sommaire comparable à celui du N°

— L'industrie automobile est en danger. La France, qui a été son berceau, va-t-elle devenir son tombeau ? Au moment des élections, « votez automobile » ! — Une invention sensationnelle en chirurgie : il n'y aura plus un microbe dans les salles d'opérations ! — — Les Français montent à l'assaut de l'Himalaya. — Tous les miracles du cinéma expliqués par la « machine à truquer ». Et 10 autres articles sur des sujets d'actualité. 7.000 lignes de texte. 125 illustrations. En vente partout : 3 fr. 50.

3f50

* * *

LE MONDE COLONIAL ILLUSTRÉ

37, rue Marbeuf. Paris (8e)

Abonnement 50 fr. par an ; le N° 5 fr. Numéro spécimen antérieur gratuit sur demande

1. Excellences Américaines en Tunisie: Ce que les Ministres à Paris, du Canada, du Pérou, du Chili, de la Bolivie ont découvert (études inédites de grande portée philosophique, avec magnifiques photographies). — 2. La Tunisie terre de l'olivier et du tourisme. — 3. Les Chemins de fer tunisiens. — 4. L'Algérie reine des colonies françaises, par Gabriel-Louis Jaray. — 5. L'Algérie et l'A.O.F. ont lié connaissance, par Michel Raineau. — 6. La Conférence Navale, par le Commandant « X ». — 7. En Indochine : Comment j'ai revu l'Indochine 26 ans après par le Comte H. de Béarn. — La première liaison directe entre le Laos et le Tonkin. — On nous présente l'héritier d'Annam. — 8. Comment la France colonise en Afrique noire, par le Cardinal Verdier et le Gouverneur Général Brévié (texte en anglais). — 9. Au secours du Sahara, par Pierre Fontaine : pour les palmiers sans eau ; pour les chômeurs du désert. — 10. Et la colonisation ? L'exemple de la Belgique, par J. Maigret. — 11. La course du blé à bord des derniers voiliers d'Australie en Angleterre, par Marvin Sutton. — 12. Les croisières du T. C. F. en 1936 : A. E. F. Madagascar, Congo Belge. — 13. L'heure coloniale à l'école : distribution des prix en Nouvelle Calédonie, par A. Fraysse. — 14. Haïti fille émancipée de la France, par le Dr Dufougère. — 15. Le Grand Prix de Littérature coloniale, par Le Chartiste. — 16. Le Congo Belge et l'Afrique du Sud, par J. Rousseaux. — 17. Le Centenaire d'une Cie maritime : Frayssinet. — 18. Hygiène et santé aux colonies. — 19. Vu de la rue Marbeuf, par Stanislas Reizler. — 20. L'économie impériale, par C.-F. Gignoux. — 21. Y a bon — Y a pas bon —, par Jean La Fouine. — 22. Toutes les nouvelles de l'Empire — 23. Propos du Hargneux, par Bagheera.

* * *

L'Agriculture et les Chemins de fer

Une nouvelle mesure des grands réseaux en faveur des agriculteurs

Tarif des Pailles et des Fourrages en Petite Vitesse

Les grands réseaux ont abaissé, depuis le 26 décembre 1935, de 400 k. à 300 k., par mètre superficiel, le minimum de chargement des wagons de paille et de fourrage pressés.

Ce minimum est uniformément fixé à 160 k. pour la paille et les fourrages en bottes.

Ces deux mesures doivent se traduire par une économie sensible pour les expéditeurs de pailles et de fourrages, quel que soit le mode d'envoi.

Le chemin de fer s'affirme ainsi une fois de plus le mode de transport le plus sûr, le plus économique et le plus régulier.

* * *

Grands réseaux de Chemins de fer français

AVIS

A l'occasion des Fêtes de Pâques les billets d'aller et retour délivrés à partir du *Jeudi 2 avril* 1936 seront exceptionnellement valables, quelle que soit la distance, jusqu'au *jeudi 23 avril* 1936 *inclus*.

Profitez de cette validité exceptionnelle pour passer en famille vos vacances de Pâques.

* * *

P.-O.-Midi

Vos vacances de Pâques peuvent être de radieuses vacances de neige

Le train de neige P.O.-Midi, du samedi 11 avril 1936 (2e et 3e classes) vous permettra de goûter le ski de printemps au Col de Puymorens et en Andorre en bénéficiant d'une réduction de 60 0/0 sur le prix des billets simples.

Départ de Brive, à 1 h. 5 du matin.

Arrivée le même jour à l'Hospitalet à 7 h. 53 et à Porté-Puymorens à 8 h. 5.

Retour individuel par les trains du service régulier à partir du lundi 13 avril jusqu'au dimanche 19 avril inclus.

Prix des billets d'aller et retour, au départ de Brive : 2e classe, 90 fr. ; 3e classe, 60 fr.

Billets spéciaux avec réduction de 50 0/0 au départ des principales gares pour rejoindre le train de neige à Brive.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la gare de Brive.

Voyages forfaitaires à prix réduits dans les agences de voyages.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.
MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.
MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.
ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.
NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 15 francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le Dr ORTEL, *Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris,* écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la **PHOSPHIODE GARNAL.** C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de **rhumatismes,** de **bronchites aiguës ou chroniques,** et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, Cahors.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, *Boulevard Gambetta, CAHORS*

SERVICE D'HIVER 1935-36

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	Exp. & Om. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	MIXTE 3e cl.	RAPIDE	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE	EXP.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.
PARIS (Orsay) dép.	»	»	»	10 15	»	19 25	—	22 »	—	»
PARIS (Aust.) dép.	»	»	7 55	10 27	»	»	19 55	22 12	22 40	»
LIMOGES arrivée	»	»	(1)	15 48	»	0 1	1 27	3 3	5 26	»
LIMOGES départ.	»	»	»	15 57	»	0 4	1 35	3 8	5 42	»
BRIVE... arrivée	»	»	15 28	17 31	»	1 29	3 4	4 31	7 22	»
BRIVE... départ.	7 48	12 33	15 55	17 37	18 10	1 35	3 14	4 37	7 33	»
Gignac-Cressensac.	8 24	13 9	16 29	—	19 13	—	—	—	—	»
SOUILLAC.. dép.	8 46	13 36	16 48	18 16	19 41	—	—	5 14	8 16	»
CAZOULES	8 53	13 43	16 54	—	19 50	—	—	—	—	»
La Chap.-d-Mareuil	8 58	13 48	16 58	—	»	—	—	—	—	»
Lamothe-Fénelon	9 7	13 57	17 7	—	20 9	—	—	—	—	»
Nozac	9 16	14 6	17 16	—	»	—	—	—	—	»
GOURDON.. dép.	9 29	14 19	17 26	18 40	20 33	—	4 20	—	8 44	»
Saint-Clair	9 38	14 28	17 34	—	»	—	—	—	—	»
Dégagnac	9 48	14 38	17 44	—	»	—	—	—	—	»
Thédirac-Peyrilles.	9 58	14 48	17 54	—	»	—	—	—	—	»
Saint-Denis-Catus.	10 8	14 58	18 3	—	»	—	—	—	—	»
Espère	10 16	15 6	18 10	—	»	—	—	—	—	»
CAHORS arrivée.	10 25	15 15	18 19	19 16	»	3 7	4 59	6 11	9 24	»
CAHORS départ.	11 51	17 56	»	19 20	»	3 11	5 3	6 15	9 30	7 27
Sept-Ponts	12 2	18 7	»	—	»	—	—	—	—	7 38
Cieurac	12 17	18 22	»	—	»	—	—	—	—	7 53
Lalbenque	12 24	18 29	»	—	»	—	—	—	—	8 »
Caussade	12 52	18 59	»	20 1	»	—	5 46	—	10 14	8 27
MONTAUBAN arr.	13 23	19 30	»	20 22	»	4 7	6 7	7 10	10 35	8 59
TOULOUSE.. arr.	16 43	»	»	21 6	»	4 50	7 »	8 »	11 57	11 8

(1) De Paris à Brive-Périgueux et Toulouse par Capdenac.

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB.(2) 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE
TOULOUSE.... d.	4 50	8 40	8 30	13 25	15 51	20 8	21 3	23 11
MONTAUBAN. d.	6 11	9 53	9 11	14 6	16 43	20 50	21 48	23 51
Caussade	6 50	10 27	9 30	—	17 17	21 10	—	—
Lalbenque	7 26	11 5	—	—	17 52	—	—	—
Cieurac	7 34	11 13	—	—	18 »	—	—	—
Sept-Ponts	7 44	11 22	—	—	18 10	—	—	—
CAHORS... arr.	7 50	11 28	10 5	14 58	18 16	21 50	22 47	0 43
CAHORS... dép.	8 1	—	10 9	15 2	18 24	21 54	22 51	0 47
Espère	8 15	—	—	—	18 35	—	—	—
St-Denis-Catus	8 28	—	—	—	18 47	—	—	—
Thédirac-Peyril.	8 41	—	—	—	19 »	—	—	—
Dégagnac	8 50	—	—	—	19 8	—	—	—
Saint-Clair	8 58	—	—	—	19 16	—	—	—
GOURDON (1) d.	9 11	—	10 47	—	19 27	22 38	—	—
Nozac	9 18	—	—	—	19 34	—	—	—
Lamothe-Fénel.	9 26	—	—	—	19 42	—	—	—
La Chap.-de-Mar.	9 33	—	—	—	19 49	—	—	—
CAZOULES	9 39	—	—	—	19 55	—	—	—
SOUILLAC.. dép.	9 53	—	11 8	—	20 6	23 3	—	—
Gignac-Cressens..	10 21	—	—	—	20 34	—	—	—
BRIVE...... a.	10 46	—	11 46	16 33	20 59	23 44	0 29	2 15
BRIVE...... d.	»		11 54	16 39	»	23 51	0 39	2 21
PARIS.. (A.) arr.	»		18 58	23 23	»	6 43	8 11	8 39
PARIS.. (O.) arr.	»		19 10	23 35	»	6 55	8 28	8 50

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 4 et arrive à Brive à 7 h. 16.
(2) N'a lieu que les samedi, dimanche, lundi, jours de fête et jours de foire de Cahors.

De Cahors à Libos

CAHORS	6 29	15 20	»	18 41
Mercuès	6 43	15 34	»	18 55
Douelle (*Arrêt*)	6 47	15 38	»	18 59
Parnac	6 54	15 46	»	19 7
Luzech	7 »	15 52	»	19 13
Castelfranc	7 12	16 3	»	19 24
Prayssac (*Arrêt*)	7 16	16 7	»	19 28
Puy-l'Evêque	7 24	16 15	17 22	19 36
Duravel	7 31	16 22	17 34	19 43
Soturac-Touzac	7 38	16 29	17 46	19 50
Fumel	7 48	16 40	18 13	20 1
LIBOS	7 53	16 45	18 19	20 6

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.	6 34	9 24	13 24	18 2
Fumel	6 42	9 31	13 31	18 9
Soturac-Touzac	6 58	9 41	13 41	18 19
Duravel	7 9	9 48	13 48	18 26
Puy-l'Evêque	7 25	9 56	13 55	18 33
Prayssac (*Arrêt*)	7 39	10 4	14 3	18 41
Castelfranc	7 46	10 9	14 8	18 46
Luzech	8 7	10 20	14 19	18 56
Parnac	8 20	10 29	14 28	19 6
Douelle (*Arrêt*)	» »	10 34	14 33	19 11
Mercuès	8 35	10 39	14 38	19 17
CAHORS	8 53	10 51	14 50	19 30

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel.	4 47	13 35	»	17 13	»
Vayrac	4 55	13 43	»	17 21	»
Bétaille (*arrêt*)	5 1	13 47	»	17 26	»
Puybrun	5 10	13 55	»	17 34	»
Bretenoux-Biars	5 21	14 6	»	17 44	»
Port-de-Gagnac	5 28	14 12	»	17 51	»
Laval-de-Cère	5 39	14 20	»	17 59	»
Lamativie	6 1	14 37	»	18 20	»
Siran (*arrêt*)	6 17	14 51	»	18 37	»
La Roquebrou	6 32	15 4	»	18 53	»
AURILLAC.. arrivée.	7 13	15 42	»	19 37	»

Aurillac à St-Denis-près-Martel

AURILLAC.. départ.	5 »	»	11 22	17 17	»
La Roquebrou	5 35	»	11 58	17 55	»
Siran (*arrêt*)	5 46	»	12 9	18 6	»
Lamativie	6 »	»	12 23	18 21	»
Laval-de-Cère	6 16	»	12 38	18 36	»
Port-de-Gagnac	6 23	»	12 45	18 44	»
Bretenoux-Biars	6 39	»	12 54	19 »	»
Puybrun	6 48	»	13 1	19 8	»
Bétaille (*arrêt*)	6 57	»	13 8	19 15	»
Vayrac	7 12	»	13 13	19 20	»
St-Denis-près-Martel.	7 19	»	13 20	19 27	»

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. dép.	»	6 46	10 41	»	19 42
Sarlat	»	7 53	11 45	17 46	20 46
Cazoulès	»	8 28	12 20	19 18	21 21
Souillac	8 19	8 36 11 18	12 28 12 44	19 31	21 29 15 8
Le Pigeon	8 31	11 42	12 57	Les jours de foire et marché à Sarlat	15 20
Baladou. Arrêt.	8 35	11 49	13 1		15 24
Martel	8 42	12 14	13 8		15 31
St-Denis-p.-M. ar.	8 51	12 26	13 17		15 40

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	»	7 31	9 14	13 41	16 44
Martel	»	7 44	9 27	13 54	17 13
Baladou. Arrêt.	»	7 50	9 33	14 »	17 23
Le Pigeon	»	7 53	9 37	14 3	17 38
Souillac	6 52	8 2 8 54	9 46	14 12 14 21	17 49 19 55
Cazoulès	7 1	9 2		14 29	20 3
Sarlat	8 20 5 24	9 37	17 53	15 4	20 38
Le Buisson. ar.	6 9	»	18 39	15 54	»

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép.	»	»	»	»	10 1	14 48	17 41
CAPDENAC. a.	»	»	»	»	13 46	18 14	21 43
CAPDENAC. d.	2 18	7 17	11 19	17 20	13 58	18 38	22 5
FIGEAC	2 38	7 31	11 33	17 29	14 13	18 51	22 16
Le Pournel	»	7 50	12 »	»	14 32	19 12	»
Assier	3 35	8 1	12 16	»	14 43	19 23	22 41
Flaujac (halte)	»	8 10	12 27	»	14 52	19 32	»
Gramat	5 6	8 23	12 47	»	15 5	19 45	23 »
Rocamadour	5 19	8 35	12 59	»	15 15	19 56	23 10
Montvalent	5 37	8 49	13 16	»	15 28	20 10	»
St-Denis-p.-Martel arr.	5 49	8 58	13 27	»	15 37	20 19	23 30
St-Denis-p.-Martel dép.	5 55	9 6	13 32	»	15 47	20 28	23 34
Quatre-Routes	6 7	9 16	13 43	»	15 56	20 38	»
Turenne	6 19	9 26	13 54	»	16 6	20 47	»
BRIVE....... ar.	6 50	9 48	14 21	»	16 26	21 7	0 8
PARIS (Orsay) ar.	—	19 10	»	»	»	5 39	8 23

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

					(Orsay)		
PARIS (Aust.) d.	20 37	22 40	»	7 55	10 15	»	»
Brive....... dép.	3 49	8 13	12 42	15 43	18 24	»	»
Turenne	4 10	8 38	13 7	16 7	19 1	»	»
Quatre-Routes	4 18	8 47	13 16	16 15	19 13	»	»
St-Denis-p.-Martel arr.	4 25	8 54	13 24	16 22	19 23	»	»
St-Denis-p.-Martel dép.	4 32	9 2	13 31	16 27	19 43	»	»
Montvalent	»	9 13	13 44	16 39	20 9	»	»
Rocamadour	4 56	9 30	14 3	16 56	20 41	»	»
Gramat	5 8	9 42	14 17	17 9	21 3	»	»
Flaujac (halte)	»	9 55	14 30	17 24	»	»	»
Assier	5 28	10 5	14 42	17 36	21 34	»	»
Le Pournel	»	10 14	14 51	17 46	21 46	»	»
FIGEAC.....dép.	5 51	10 34	15 11	18 8	22 9	»	»
CAPDENAC ar.	6 »	10 43	15 20	18 18	22 22	»	»
CAPDENAC d..	6 24	11 20	16 34	18 52	»	»	»
TOULOUSE	10 »	15 27	20 31	22 56	»	»	»

De Cahors à Capdenac

CAHORS	8 2	10 14	16 11	18 36
Cabessut	8 11	10 25	16 22	18 47
Arcambal	8 20	10 41	16 31	19 »
Vers	8 28	10 59	16 39	19 11
Saint-Géry	8 35	11 14	16 44	19 19
Conduché	8 46	11 43	16 55	19 36
Saint-Cirq-la-Popie	8 52	11 53	17 1	19 44
St-Martin-Labouval	8 59	12 17	17 8	20 »
Calvignac	9 5	12 27	17 14	20 9
Cajarc	9 16	12 44	17 26	20 26
Montbrun	9 25	A titre essai jours de foire à Cajarc	17 35	20 39
Toirac	9 33		17 43	20 51
Lamadeleine	9 44		17 54	21 6
CAPDENAC	9 55		18 5	21 20

De Capdenac à Cahors

CAPDENAC	7 11	11 49	19 1	»
Lamadeleine	7 23	12 5	19 11	»
Toirac	7 34	12 19	19 20	»
Montbrun	7 42	12 30	19 27	»
Cajarc	7 52	12 45	19 37	»
Calvignac	8 2	12 58	19 46	»
St-Martin-Labouval	8 9	13 7	19 54	»
Saint-Cirq-la-Popie	8 17	13 17	20 1	»
Conduché	8 23	13 25	20 7	»
Saint-Géry	8 38	13 41	20 19	»
Vers	8 43	13 48	20 24	»
Arcambal	8 50	13 59	20 31	»
Cabessut	8 59	14 14	20 41	»
CAHORS	9 6	14 23	20 48	»

De Sarlat à Gourdon

SARLAT	8 26	17 36	»
Carsac	8 36	17 47	»
Grolejac	8 43	18 4	»
St-Cirq-Madelon	8 49	18 11	»
Payrignac (arr.)	8 56	18 19	»
GOURDON	9 6	18 29	»

De Gourdon à Sarlat

GOURDON	5 56	16 34	»
Payrignac (arr.)	6 5	16 42	»
St-Cirq-Madelon	6 13	16 50	»
Grolejac	6 31	16 56	»
Carsac	6 42	17 7	»
SARLAT	6 56	17 23	»